

# POLITIQUE FAMADA 2022-2032 (FAMILIALE MUNICIPALE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS) DE SAINT-VALÉRIEN

Réalisé par  
Le Centre-Communautaire de Saint-Valérien



Municipalité  
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec 



© 2022, Municipalité de Saint-Valérien, 181 Route Centrale  
Tous droits réservés

## REMERCIEMENTS

La réalisation de la mise à jour de notre politique FAMADA a été possible grâce à la participation et la collaboration actives des Valériennois.e.s. et des élu.e.s du conseil municipal de Saint-Valérien.

Nous tenons à souligner le précieux travail d'élaboration et de suivi du comité de pilotage de la politique 2012-2018, ainsi que du comité ayant pris le relais pour la présente mise à jour.

Le comité de pilotage 2022-2032, présidé par l'élue municipale représentante des familles, regroupait des représentant.e.s des personnes âgées de Saint-Valérien, du Cercle de fermières de Saint-Valérien, du Club des 50 ans et plus de Saint-Valérien, de la Corporation de Développement de Saint-Valérien, de la Corporation des Sports et Loisirs de Saint-Valérien, du Centre Communautaire de Saint-Valérien et du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Enfin, un remerciement spécial à madame Danielle Perreault, représentante d'Espace Muni, pour son support tout au long de notre démarche, laquelle a pu être réalisée grâce au soutien financier accordé par la Municipalité de Saint-Valérien, par le Ministère de la Famille et par le Programme Action Aînés du Québec (PAAQ) du Ministère de la Santé et des Services Sociaux.

Malgré ce soutien, les points de vue exprimés dans la mise à jour de notre politique sont ceux des auteur.e.s et n'engagent nullement la responsabilité de la PAAQ ni celle du gouvernement du Québec.

## GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

### **ASP**

Ateliers des Savoirs Partagés

### **CAAF**

Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier

### **CAB**

Centre d'action bénévole

### **CRD BSL**

Collectif Régional de Développement du Bas-Saint-Laurent

### **CREBSL**

Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent

### **CISSS**

Centre intégré de santé et de services sociaux

### **FMV**

Fonds Municipal Vert

### **INSPQ**

Institut national de santé publique du Québec

### **ISQ**

Institut de la statistique du Québec

### **MADA**

Municipalité amie des aînés

### **MAMH**

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

### **MELS**

Ministère de l'éducation, des sports et des loisirs

### **MRC**

Municipalité régionale de comté

### **MTQ**

Ministère des transports du Québec

### **OHNR**

Office municipal d'habitations Rimouski-Neigette

### **SHQ**

Société d'habitation du Québec

### **SQ**

Sûreté du Québec

### **TCA**

Table de concertation des aînés

### **TISS**

Territoires innovants en économie sociale et solidaire

### **TROC BSL**

Table régionale des organismes communautaires du Bas-Saint-Laurent

### **URLS BSL**

Loisirs et Sports Bas-Saint-Laurent

## TABLE DES MATIÈRES

<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>1</b>
<b>GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES .....</b>	<b>2</b>
<b>1. LA DÉMARCHE FAMADA .....</b>	<b>4</b>
<b>2. LA FAMILLE VALÉRIENOISE.....</b>	<b>5</b>
2.1 Définition de la famille .....	5
2.2 Portrait statistique des familles valérienoises .....	6
<b>3. LES PERSONNES AINÉES D’AUJOURD’HUI ET DE DEMAIN.....</b>	<b>9</b>
3.1 Définition des aîné.e.s.....	9
3.2 Portrait statistique des personnes âgées à Saint-Valérien .....	10
<b>4. PORTRAIT DU MILIEU .....</b>	<b>12</b>
4.1 Le territoire .....	12
4.2 La démographie.....	15
4.3 Le portrait socio-économique.....	22
4.4 Les Services.....	27
4.5 Les organismes communautaires et groupes citoyens.....	30
<b>5. BILAN DU PLAN D’ACTION DE LA POLITIQUE FAMADA 2012-2018 .....</b>	<b>36</b>
<b>6. CONTEXTE DE LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMADA.....</b>	<b>45</b>
<b>7. SYNTHÈSE DES SONDAGES ET CONSULTATIONS CITOYENNES .....</b>	<b>48</b>
<b>8. NOTRE POLITIQUE FAMADA 2022-2032 .....</b>	<b>56</b>
8.1 LES QUATRE ORIENTATIONS.....	56
8.2 NOS VALEURS.....	62
8.3 LE PLAN D’ACTION.....	63
8.3.1 Habitat et milieu inclusifs donnant accès à des services de santé, sociaux et de soutien familial.....	64
8.3.2 Loisirs / Participation sociale .....	71
8.3.3 Transport, mobilité et sécurité .....	78
8.3.4 Communication et information .....	82
<b>ANNEXES .....</b>	<b>83</b>
<b>RÉFÉRENCES .....</b>	<b>97</b>

## 1. LA DÉMARCHE FAMADA

Un trait d'union entre les politiques Familiale Municipale (PFM) et des Municipalités Amies Des Aîné.e.s (MADA)

La politique FAMADA de Saint-Valérien, combinant les politiques des familles (FA) et des Municipalités Amies Des Aîné.e.s (MADA) en est à sa deuxième mouture, la première s'étant conclu en 2018. La politique FAMADA sert à guider les décisions du conseil municipal, afin de faire valoir la vision « familles » et la vision « aîné.e.s » dans ses projets à venir.

Dix ans après la mise en application du premier plan d'action combinant ces deux visions, élaborées selon les particularités de la municipalité et les besoins et aspirations de ses citoyen.ne.s, une mise à jour s'imposait.

Tout comme ce fut le cas pour la précédente politique, un comité de pilotage formé de représentant.e.s de familles et d'aîné.e.s, ainsi que des personnes œuvrant à l'échelle communautaire, municipale et dans les secteurs de la santé et des services sociaux, a été mis sur pied pour réaliser cette mise à jour pour la période 2022-2032. En collaboration avec la municipalité, ce comité de pilotage avait pour mission de réfléchir à la vision d'avenir souhaitée pour les familles et les aîné.e.s, en plus de jouer un rôle pivot à l'issue des consultations citoyennes et des sondages populaires qui ont été menés afin de prendre le pouls de la population valérienoise et de faire de celle-ci un acteur central de la démarche.

---

*N.B. : Pour les sections qui suivent, il est à noter que Statistique Canada a relevé des erreurs dans ses chiffres pour l'année de recension 2016, c'est-à-dire l'année de recension fédérale la plus récente pour la mise à jour de notre politique, les données du recensement 2021 n'étant pas encore disponibles au moment*

*d'écrire ces lignes. Nous avons utilisé les chiffres corrigés de 2016<sup>i</sup>, mais avons remarqué que les données erronées semblent avoir légèrement impacté des statistiques secondaires. Cela ne change pas l'essence ni la cohérence de l'analyse statistique de notre milieu, mais nous remarquons que certains totaux ne balancent pas étant donnée cette situation. Les endroits problématiques seront marqués d'un astérisque (\*).*

## **2. LA FAMILLE VALÉRIENOISE**

### 2.1 Définition de la famille

L'essentiel de la définition de « la famille » de la politique de 2012 étant toujours d'actualité, celle que nous proposons pour la mouture de 2022 demeure très similaire, à quelques variations près :

Étant souvent le premier milieu de vie d'une personne, la famille est le noyau principal de la société. Le développement affectif, social, intellectuel, moral et physique, prend son envol dans le milieu familial où peuvent se côtoyer plusieurs générations. Nous considérons donc que les échanges intergénérationnels sont une richesse à part entière du milieu familial. De plus, puisque les valeurs familiales seront, la plupart du temps, les premières inculquées aux enfants qui feront la société de demain, il est primordial, en tant que communauté, de favoriser un milieu familial de qualité.

## 2.2 Portrait statistique des familles valérienaises

Le portrait de la famille valérienaise est hétérogène.

Il y a des familles :

- Traditionnelles ou nucléaires (mère, père, enfants)
- Élargies
- Monoparentales
- Reconstituées
- D'accueil
- Habitant le cœur du village
- Vivant sur les rangs
- Natives de Saint-Valérien
- Nouvellement installées au village ou y vivant depuis quelques années
- Comptant de jeunes enfants, des adolescent.e.s, ou des groupes d'âges diversifiés
- Dont les jeunes enfants vont à l'École Saint-Rosaire, tandis que d'autres font l'apprentissage en famille

Ce tissage varié façonne le grand portrait de famille valérienais, dont la diversité a nécessairement été prise en compte dans le processus de mise à jour de la politique FAMADA.

Le tableau qui suit donne un aperçu statistique de cette hétérogénéité que l'on retrouve au sein des familles valérienaises et qui est somme toute représentative de ce que l'on retrouve dans l'ensemble du Québec.



## 1. La famille valériennoise. Données de 2016 vs 2006

	<b>2016</b>	<b>Δ vs 2006</b>
<b>Nombre de familles - Total</b>	<b>255</b>	<b>+15</b>
Taille moyenne des familles (Nb de personne(s) / famille)	2,8	Stable
<b>Total des familles comptant un couple</b>	<b>230</b>	<b>-10</b>
Types de couples :		
Mariés	125	-25
Union libre	105	+15
Nombre de familles comptant un couple :		
Sans enfant	130	
Avec 1 enfant	35	
Avec 2 enfants	45	
Avec 3 enfants et plus	20	
<b>Total des familles monoparentales*</b>	<b>25*</b>	<b>+25</b>
Familles dont la mère est monoparentale	20	
Familles dont le père est monoparental	5	
Nb de familles monoparentales comptant :		
1 enfant	15*	
2 enfants	10*	
3 enfants et plus	5*	

Source : Statistique Canada, Recensements de la population de 2006 et 2016<sup>ii</sup>.

\*N.B. Il semble y avoir une erreur de calcul de la part de Statistique Canada dans leur méthodologie de recension des familles monoparentales valériennoises. Leurs données relèvent 25 ménages monoparentaux : 5 avec trois enfants et plus, 10 avec deux enfants et 15 avec un enfant ce qui fait un total de 30 ménages et non pas 25. Cette irrégularité pose problème dans notre analyse de la prévalence des familles monoparentales comptant deux enfants et plus, celles-ci semblant proportionnellement surreprésentées lorsque comparées à ce que l'on retrouve dans le reste de la MRC et au Québec. N'empêche qu'une attention particulière devra être portée sur le terrain, car si la prévalence des familles monoparentales valériennoises comptant deux enfants et plus s'avère réellement accrue, leurs besoins devront d'autant plus être considérés afin de favoriser leur épanouissement. Pensons



*notamment à la pénurie de places en service de garde dont il sera question plus loin.*

Le tableau ci-haut fait ressortir plusieurs faits intéressants.

Tout comme c'était le cas en 2006, les données statistiques de 2011 démontrent la prédominance des familles nucléaires à Saint-Valérien. Au sein de ce modèle familial, la prévalence d'unions libres observée en 2006 s'est accrue, passant de 90 couples à 105 couples, tandis que le nombre de couples mariés a chuté de 25. Globalement, de 2006 à 2011, nous comptons 15 familles de plus et le nombre de personnes par famille est demeuré stable à 2,8 ce qui correspond exactement au ratio de la province<sup>iii</sup> pour la même période.

Par ailleurs, alors qu'aucune famille monoparentale n'était recensée en 2006, voilà qu'on en dénombre 25 en 2011, dont 20 mères monoparentales et 5 pères monoparentaux.

Avec un taux de 9,8% en 2011, la prévalence de monoparentalité à Saint-Valérien reste inférieure à ce que l'on retrouve dans la MRC et dans la province, dont les taux étaient respectivement de 13% et 16,8% pour la même année (données de Statistique Canada)<sup>iv,v</sup>. Toutefois, selon une étude provinciale de 2019<sup>vi</sup>, la monoparentalité augmente constamment depuis 1961, atteignant un taux de 25% au Québec en 2016. Il sera donc important de tenir compte de cette réalité croissante, qui se traduira forcément dans notre municipalité, afin de favoriser des chances égales d'épanouissements à ces familles.

## 3. LES PERSONNES AINÉES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

### 3.1 Définition des aîné.e.s

Tel que bien exposé dans notre précédente politique FAMADA, la définition de *personne aînée* peut varier selon différents critères de référence à savoir :

- L'âge (Selon les organismes ou institutions, on parle d'aîné.e.s à partir d'âges variant de 55 à 65 ans et plus)
- L'occupation d'un emploi ou le passage à la retraite
- Le niveau d'autonomie
- La manière dont chacun.e se perçoit

Tous ces points de référence étant louables, ce qu'il importe de retenir est, d'une part, tel qu'énoncé dans notre précédente politique, que « les personnes aînées forment un groupe hétérogène »<sup>vii</sup> et d'autre part, que le vieillissement de la population est une réalité touchant l'ensemble du Québec. Il est donc primordial d'inclure cette frange de la population riche d'expériences, de vécu et de connaissances, dans tout plan d'action s'inscrivant dans une politique de développement territorial orientée sur le long terme.

Pour la politique FAMADA 2022-2032, nous avons conservé sensiblement la même définition *d'aîné* que celle de 2012, à savoir une période où il se vit une transition plus ou moins franche vers la retraite, des changements au sein du noyau familial et un âge plus avancé. Cette étape de la vie peut également être marquée par un déclin variable de l'autonomie. Puisque les personnes âgées de 50 à 60 ans aujourd'hui feront partie des 60 à 70 ans à l'issue de l'actuelle politique qui prendra fin en 2032, nous avons inclus ce groupe d'âge dans notre analyse sociodémographique, ainsi que dans nos cueillettes de données terrain.

## 3.2 Portrait statistique des personnes âgées à Saint-Valérien

À l’instar des pays du Nord global, la population valériennoise connaît un accroissement de son taux de vieillissement, tel qu’en témoigne l’évolution de la représentation des groupes d’âges de 55 à 64 ans (hormis de 2016 à 2021, nous y reviendrons) et de 65 à 74 ans (voir Tableau 2).

2. Estimation de la population valériennoise en nombre et pourcentage, selon le groupe d’âge, au 1<sup>er</sup> juillet des années 2001<sup>a</sup>, 2006<sup>b</sup>, 2011<sup>c</sup>, 2016<sup>d</sup>, 2021<sup>e</sup> et projection en 2032<sup>f</sup>

Année	Population Totale	55-64		65-74		75+	
		Nb	%	Nb	%	Nb	%
2001	865	80	9	50	6	20	2
2006	835	115	14	60	7	30	4
2011	893	165	18	65	7	45	5
2016	816	170	21	100	12	30	4
2021	840	137	16	126	15	35	4
2032	839	143	17	115	14	93	11

a), b), c), d) : Données de recensement de Statistique Canada :

<https://www.statcan.gc.ca/fr/recensement?MM=1>

e) Source : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/projections-de-population-municipalites-500-habitants-et-plus>

Scénario mis à jour en juillet 2021. Publié le 7 septembre 2021.

f) Source : Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/10060/>

Il serait donc logique de penser qu’il en va de même pour le groupe des 75 ans et plus. Or, à Saint-Valérien, il n’en est rien.

Depuis vingt ans, la proportion des Valériennois.e.s de 75 ans et plus stagne sous les 5% (voir Tableau 2).

### 3. Population de 75 ans et plus : Comparatif de 2020 entre la proportion à Saint-Valérien, la MRC Rimouski-Neigette, Le Bas-Saint-Laurent et l'ensemble du Québec

	<b>Saint-Valérien</b>	<b>MRC Rimouski-Neigette</b>	<b>Bas-Saint-Laurent</b>	<b>Québec</b>
<b>Pourcentage des 75 ans et plus</b>	<b>3,6 %</b>	10,5 %	11,1 %	8,5 %

Source : <https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/vivre-en-sante/etat-de-sante-de-la-population/fiche-sociosanitaire-par-reseau-local-de-services>

Fiche de la MRC Rimouski-Neigette :

[https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/sites/default/files/fichier/fiche\\_mrc\\_rimouski\\_2020.pdf](https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/sites/default/files/fichier/fiche_mrc_rimouski_2020.pdf)

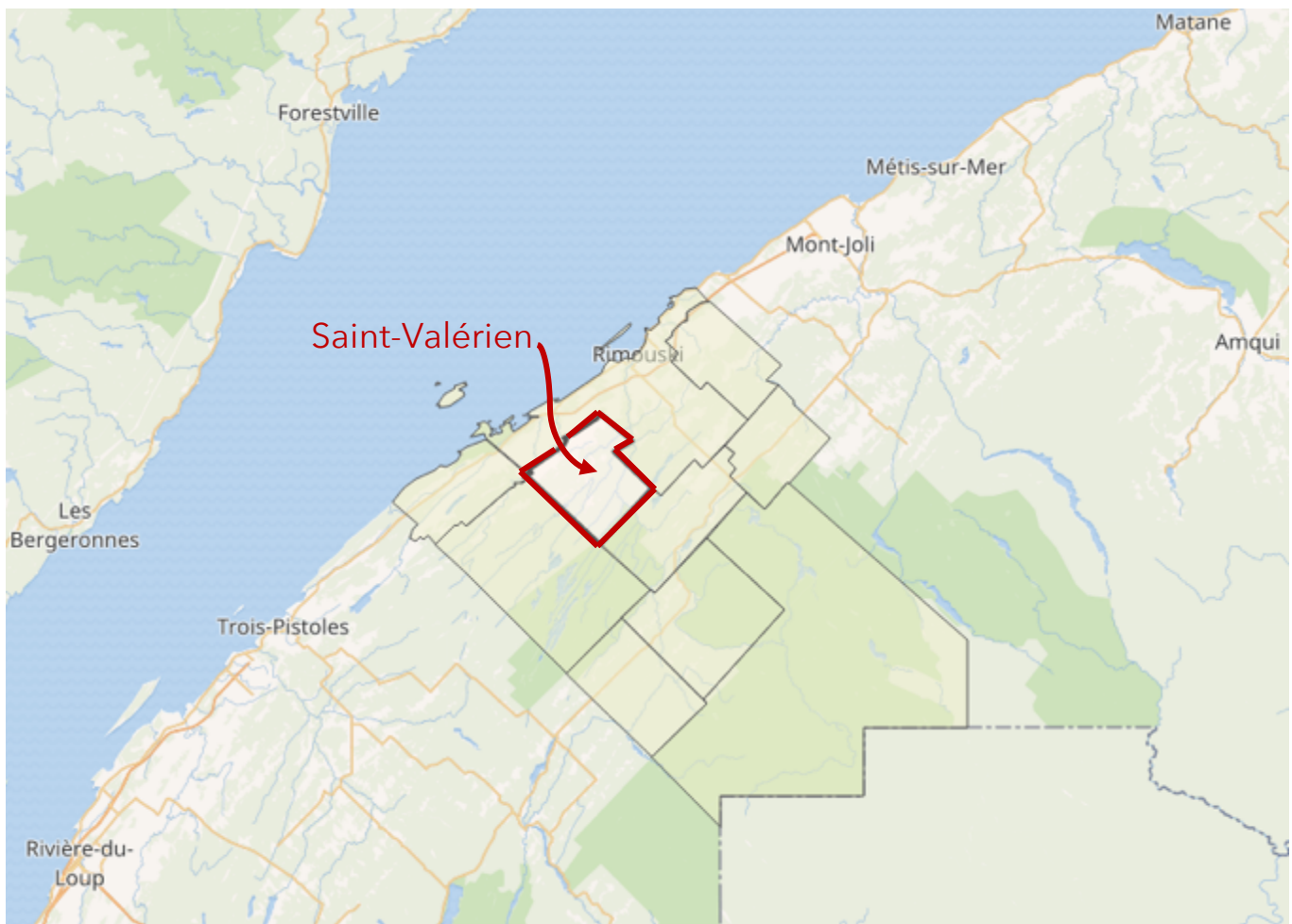
Mise à jour juillet 2020.

L'espérance de vie étant de 82 ans<sup>viii</sup> et vu le vieillissement démographique plus élevé au Bas-Saint-Laurent comparativement à l'ensemble du Québec, la faible représentativité des 75 ans et plus à Saint-Valérien, tel que nous le révèle le Tableau 3 ci-haut, ne peut pas être attribuable à la mortalité à elle seule. L'absence de résidence pour personne âgées ainsi que de services sociaux et de santé à même la municipalité doit contribuer à un exode vers des villes mieux desservies, comme Rimouski, ou encore au déménagement pour se rapprocher des enfants. C'est d'ailleurs une hypothèse qui était émise dans la politique 2012-2018. Cette absence de services spécialisés et d'options de logement n'a possiblement pas été prise en compte dans les calculs de projections pour 2032 (voir Tableau 2), expliquant un bond prévu à 11% pour les 75 ans et plus, ce qui ressemblerait à la proportion bas-laurentienne actuelle pour ce groupe d'âge.

## 4. PORTRAIT DU MILIEU

Pour comprendre dans quel contexte évoluent les familles et les personnes âgées de Saint Valérien dont nous venons de dresser un portrait sommaire, les sections suivantes proposent un aperçu des faits saillants qui caractérisent la municipalité.

### 4.1 Le territoire

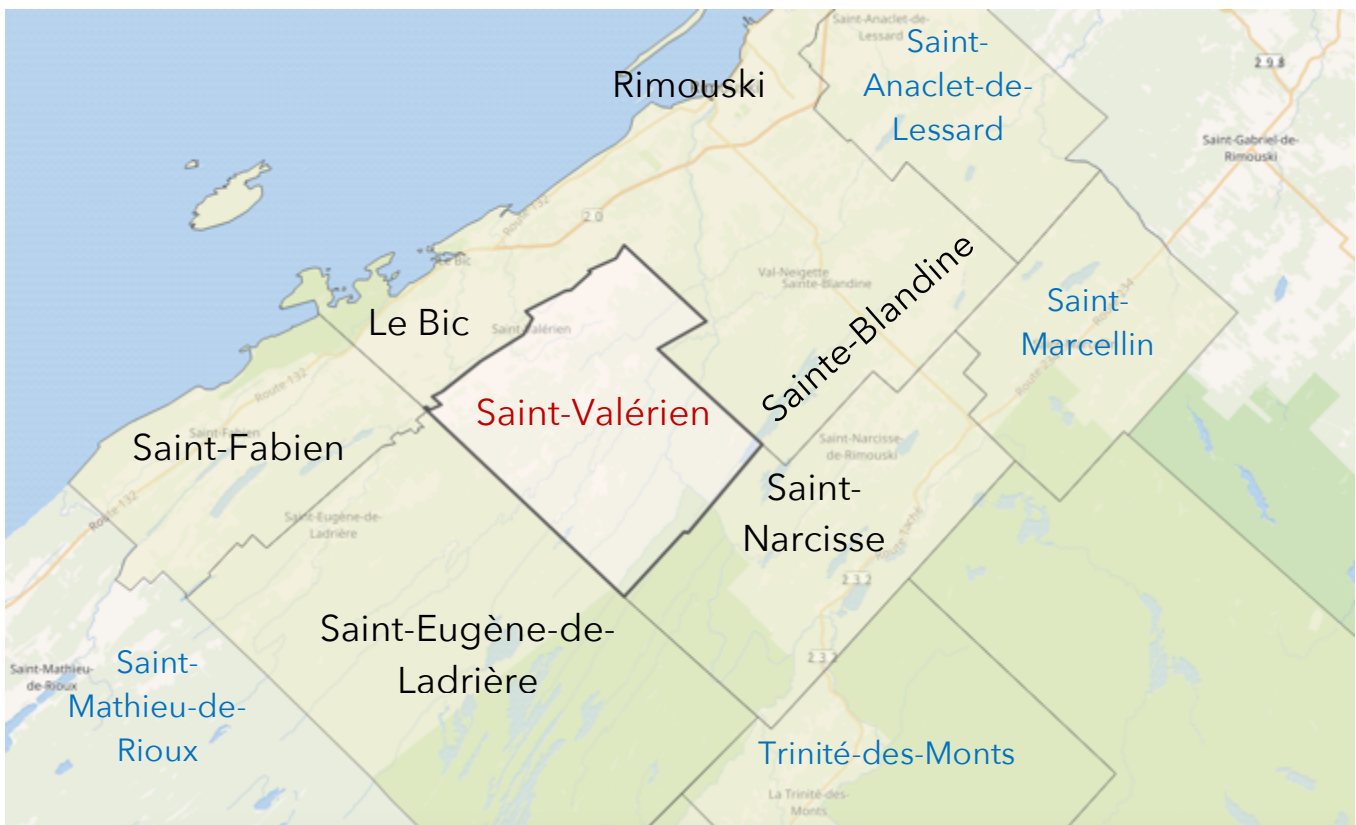


La municipalité de Saint-Valérien fait partie de la MRC de Rimouski-Neigette dans la région du Bas-Saint-Laurent. Elle occupe une superficie d'environ 149 km<sup>2</sup>, dont la topographie est à dominance vallonneuse. Le village se situe au sud de la Route 132 et de

l'Autoroute 20, à 20 Km au sud-ouest du centre-ville de Rimouski et à 95 Km au nord-ouest de Rivière-du-Loup.

Les municipalités et districts limitrophes à Saint-Valérien sont :

- Le Bic (district de Rimouski) au nord-ouest, avec son parc national;
- Rimouski au nord et nord-est, avec ses services complets et variés;
- Sainte-Blandine (district de Rimouski) à l'est;
- Saint-Narcisse au sud-est, avec sa Réserve faunique Duchénier;
- Saint-Eugène-de-Ladrière au sud-ouest et
- Saint-Fabien à l'ouest.



Cette localisation rend accessibles un riche patrimoine naturel, ainsi qu'une variété de services essentiels et secondaires.

Environ 35% du territoire valérienais est à vocation agricole, alors que près de 60% est forestier.

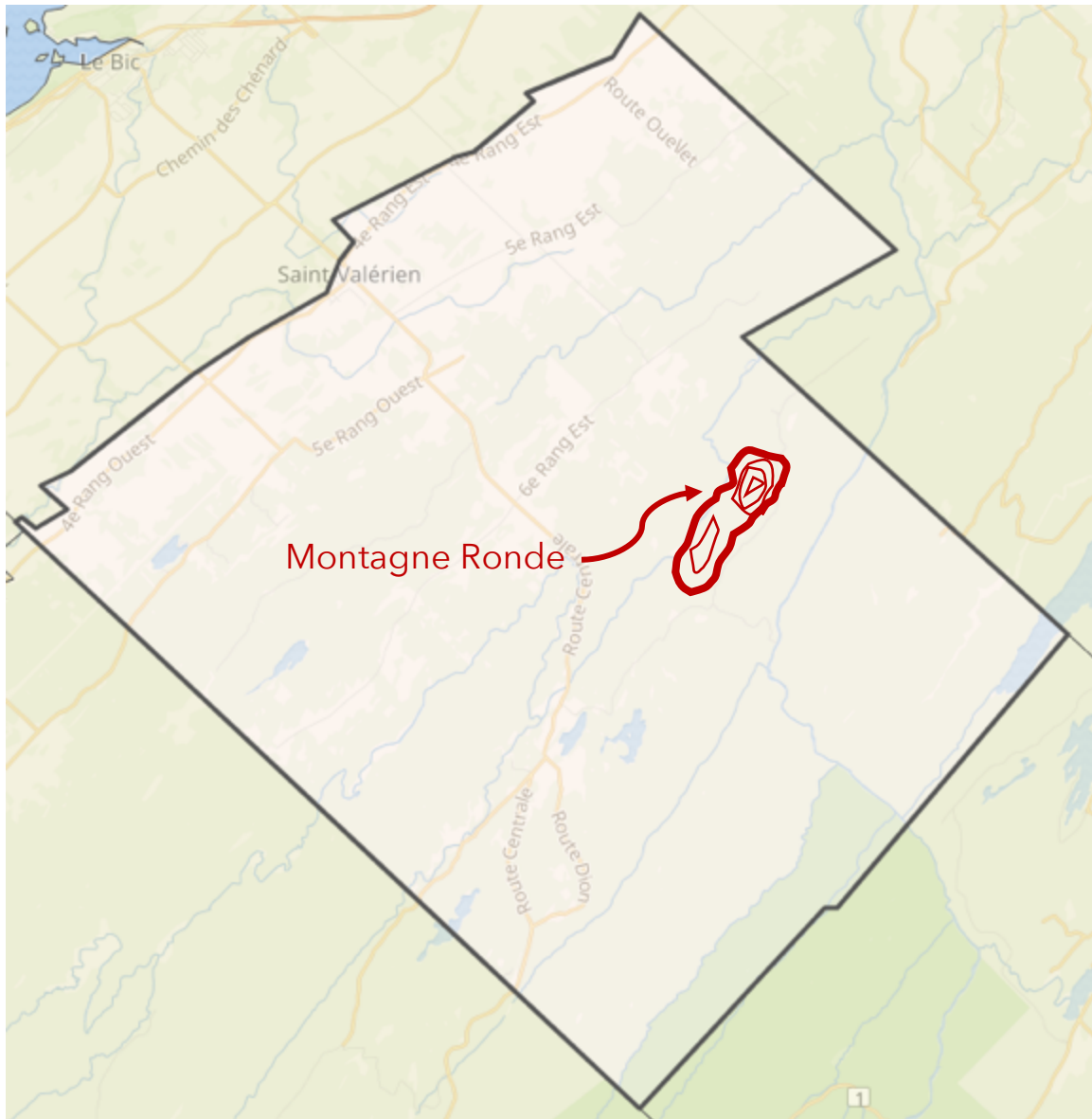
La moitié du territoire forestier est à tenure privée<sup>ix</sup>.



En plus d'offrir une vue sur le Fleuve Saint-Laurent, Saint-Valérien compte plusieurs lacs, dont les lacs à Foin, Côté, Vaseux, à la Truite et de la Casette. Les rivières Rimouski et Petite Rivière Rimouski traversent le territoire valériennois<sup>x</sup>.

La majorité des accès à l'eau sont sur des terres privées.

La Forêt Communale de la Montagne Ronde (territoire forestier public sous contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier - CAAF), située entre les rivières Rimouski et Petite Rivière Rimouski, est un espace naturel dont le potentiel d'aménagement soutenable laisse envisager de grandes possibilités qui permettraient aux Valériennois.e.s d'avoir davantage accès à leur patrimoine naturel. La mise à jour du plan d'action d'aménagement du quartier durable (PAAQD) pourra explorer la faisabilité d'accroître l'utilisation de ce territoire public pour des fins récréatives, ce qui répondrait à une demande bien présente au village.



## 4.2 La démographie

### STATISTIQUES POPULATIONNELLES

Avec une population ayant atteint 893 personnes en 2011, nous notons une augmentation de 11,5% en vingt ans lors de la rédaction de notre dernière politique FAMADA.



Cependant, tel qu'en témoignent les statistiques du tableau suivant, il y a eu un recul de 6,5% entre les années de recensement 2011 et 2016, pour une variation populationnelle globale de +4,9% sur 30 ans.

**4. Variation de la population valériennoise aux 5 ans, et globalement de 1991 à 2021**

Année	Population	Variation aux 5 ans	Variation globale de 1991 à 2021
1991	801	-	+ 4,9 %
1996	830	+ 3,6 %	
2001	865	+ 4,2 %	
2006	835	- 3,5 %	
2011	893	+ 6,9 %	
2016	835	- 6,5 %	
2021	840	+ 2,9 %	

Données de 1996 à 2016 = recensements de Statistique Canada :

<https://www.statcan.gc.ca/fr/recensement?MM=1>

Donnée de 2021 issue du site du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (<https://www.mamh.gouv.gc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/10060/>), les données de la recension 2021 de Statistique Canada n'étant pas encore disponibles.

Dans l'intervalle de 2011 à 2016, les groupes d'âges ayant connu une baisse sont les enfants et les 25-54 ans, laissant présumer que ce serait des familles qui auraient quitté (voir le Tableau 5 ci-bas).

**5. Estimation de la population valérienoise en nombre et pourcentage, selon le groupe d'âge, au 1er juillet des années 2001<sup>a</sup>, 2006<sup>b</sup>, 2011<sup>c</sup>, 2016<sup>d</sup> et 2021<sup>e</sup>**

Année	Popu- lation	0-4		5-14		15-19		20-24		25-54		55-64		65-74		75+	
	Total	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
2001	865	55	6	140	16	70	8	55	6	380	44	80	9	50	6	20	2
2006	835	40	5	130	15,5	60	7	40	5	365	44	115	14	60	7	30	4
2011	893	60	7	105	12	65	7	35	4	340	38	165	18	65	7	45	5
2016	835	50	6	80	10	50	6	50	6	295	36	170	21	100	12	30	4
2021	840	47	5,5	101	12	34	4	45	5	324	39	137	16	126	15	35	4

a), b), c), d) : Données des recensements de Statistique Canada :

<https://www.statcan.gc.ca/fr/recensement?MM=1>

e) Source : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/projections-de-population-municipalites-500-habitants-et-plus>

Scénario mis à jour en juillet 2021. Publié 7 septembre 2021.

Cependant, de 2016 à 2021, nous observons un regain au niveau des groupes 5-14 ans et 25-54 ans, témoignant de l'arrivée de nouvelles familles. D'ailleurs, selon des données informelles, une vingtaine de nouveaux ménages se seraient installés à Saint-Valérien au cours des deux dernières années. Toujours selon des sources informelles, de nombreux ménages contactent régulièrement des Valériennois.e.s afin de savoir si des terrains ou des logements sont disponibles. L'engouement des jeunes ménages pour la ruralité était déjà présent il y a dix ans et cette tendance semble s'être amplifiée depuis la pandémie.

Ainsi, là où les jeunes de 15 à 24 ans tendent à quitter leur village pour partir aux études, aller à la recherche d'expériences de vie ou d'un emploi, les familles sont attirées par la tranquillité de vie et la nature, tout en profitant de la proximité d'une ville-centre comme Rimouski. Ce mouvement assure un certain renouvellement de la population, malgré la tendance au vieillissement. À cet effet, selon les recensements de Statistique Canada, l'âge médian en 2016 est

resté très près de celui de 2011, passant de 43,2 ans à 43,8 ans, alors qu'il était de 36,9 ans en 1991. Il sera intéressant de voir ce qu'il en était en 2021 lorsque les données de ce recensement seront disponibles.

Toujours par rapport aux données du Tableau 5 concernant le vieillissement de la population, notons que le groupe des 55-64 ans est le seul à connaître une progression positive ininterrompue depuis 1991, ce qui nous amène à nous intéresser à l'indice de vieillissement de Saint-Valérien. Nous utiliserons les données de 2016 de Statistique Canada du tableau 6 ci-bas avec la méthode de calcul française de L'Observatoire des Territoires, où cet indice s'obtient en divisant le nombre de personnes de 65 ans et plus par le nombre de personnes de moins de 20 ans.

« Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont [sensiblement] présents dans [...] les mêmes proportions sur le territoire; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes [aînées]. »<sup>xi</sup>

**6. Population selon le groupe d'âge (en nb de personnes) en 2016 et Indice de Vieillessement à Saint-Valérien, dans la MRC et dans la province**

<b>Nb de personnes par gr. d'âge</b>	<b>Saint-Valérien</b>	<b>MRC Rimouski-Neigette</b>	<b>Province de Québec</b>
<b>65 ans et +</b>	120	12 485	1 495 195
<b>0-19 ans</b>	185	10 920	1 763 085
<b>Indice de vieillissement</b>	65%	114%	85%

L'indice de vieillissement de Saint-Valérien (65 personnes âgées pour 100 jeunes) est nettement inférieur à celui de la MRC et modérément inférieur à celui de la province.

D'une part, cela confirme, tel qu'avancé plus haut, qu'il y a un renouvellement populationnel mais, d'autre part, tel que détaillé dans la section portant sur le portrait statistique des personnes âgées et appuyé par les données des Tableaux 2 et 3, l'exode des personnes de 75 ans et plus contribue à réduire notre indice de vieillissement. Comme mentionné plus tôt, celles-ci se rendent sans doute dans la ville-centre, expliquant un indice de vieillissement comparativement plus élevé dans la MRC, lequel est représentatif du vieillissement populationnel plus prononcé au Bas-Saint-Laurent que dans le reste de la province.

## DENSITÉ POPULATIONNELLE

En 2016, Saint-Valérien comptait 429 logements privés, dont 341 (ou 79%), sont occupés par des résident.e.s habituel.le.s<sup>xii</sup>. La densité de la population de Saint-Valérien est de 5,6 personnes/km<sup>2</sup>, comparativement à 20,9 personnes/km<sup>2</sup> pour la MRC Rimouski-Neigette<sup>xiii</sup>. La faible densité d'occupation de Saint-Valérien implique une plus grande dépendance à la voiture pour accéder aux services centraux, mais aussi pour se rendre au travail. Il s'agit d'une réalité que partagent la plupart des milieux ruraux, tel qu'en témoigne les données du tableau suivant avec Saint-Fabien comme municipalité rurale de comparaison.

## 7. Déplacements domicile-travail

Tableau comparatif du type de déplacement de la population active (pourcentage) pour Saint-Valérien, Saint-Fabien et Rimouski en 2016

Caractéristiques du trajet domicile-travail	Saint-Valérien (%)	Saint-Fabien (%)	Rimouski (%)
<b>Trajet :</b> À l'intérieur de la subdivision de recensement de résidence	7,8	31,5	91
Jusqu'à une subdivision de recensement différente à l'intérieur de la division de recensement de résidence	84,4	54	1,6
<b>Durée du trajet :</b> Moins de 15 minutes	14,7	33,3	66,8
15 à 29 minutes	64,7	21	25,8
30 à 60 minutes	17,6	44,2	6,1
60 minutes et plus	2,9	2,9	1,2
<b>Moyen de transport :</b>			
Véhicule privé (conducteur ou passager)	97,1	90,6	92,6
Transport collectif	0	1,4	1,1
Transport actif	2,9	7,2	10,1

Comparativement à la municipalité voisine de Saint-Fabien, nous constatons qu'une plus grande proportion des Valériennois.e.s doit se rendre dans une autre municipalité pour aller travailler. Cependant, la proportion de la population valérienoise travaillant à même sa municipalité de résidence est passée de 4% en 2006 (Saint-Valérien, politique 2012) à 7,8% en 2016. Même si les statistiques du recensement de 2021 ne sont pas encore disponibles au moment d'écrire ces lignes, il reste fort à parier que cette prévalence a dû

augmenter depuis 2020, étant donné la hausse du travail à distance provoqué par le contexte de la pandémie COVID-19.

Toutefois, toujours en comparaison avec Saint-Fabien, la plus grande proximité de Saint-Valérien avec une ville-centre contribue à réduire le temps de transport domicile-travail. En effet, ce trajet se parcourt en 30 minutes et moins pour près de 80% des Valériennois.e.s, contre à peine plus de 50% des résident.e.s de Saint-Fabien.

Notons finalement que le véhicule privé demeure, et de loin, le moyen de transport le plus utilisé pour se rendre au travail tant à Saint-Valérien, à Saint-Fabien qu'à Rimouski. Dans le cadre du Chantier sur le financement de la mobilité<sup>xiv</sup>, le Conseil Régional de l'Environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) rappelle l'importance de développer le transport actif et collectif, puisque plus de 50% des émissions de gaz à effet de serre émises au Bas-Saint-Laurent provient du transport individuel. Cette nécessité a d'ailleurs été prise en compte dans la mise à jour de notre plan d'action.

## 4.3 Le portrait socio-économique

Toujours en lien avec le travail, la section qui suit portera sur le revenu et l'activité salariée des Valériennois.e.s. à partir des données de Statistique Canada.

### SECTEURS D'EMPLOIS

**8.** Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon la profession - Classification nationale des professions

	2016		2006	
<b>Population âgée de 15 ans +</b>	695		665	
<b>Population active âgée de 15 ans +</b>	410*		410	
<b>Professions</b>	En nb	En %	En nb	En %
<b>Gestion</b>	<b>50</b>	<b>12,2</b>	<b>10</b>	<b>2,4</b>
<b>Affaires, finances, administration</b>	50	12,2	45	11,0
<b>Sciences naturelles et appliquées</b>	10	2,4	15	3,7
<b>Secteur de la santé</b>	<b>45</b>	<b>11,0</b>	<b>20</b>	<b>4,9</b>
<b>Enseignement, droit, services sociaux, communautaires et gouvernementaux</b>	20	4,9	20	4,9
<b>Arts, culture, sports et loisirs</b>	10	2,4	15	3,7
<b>Vente et service</b>	95	23,2	100	24,4
<b>Métiers, transport, machinerie</b>	90	22,0	105	25,6
<b>Ressources naturelles, agriculture et production connexe</b>	<b>35</b>	<b>8,5</b>	<b>65</b>	<b>15,9</b>
<b>Fabrication et services d'utilité publique</b>	10	2,4	15	3,7

\* N.B. Pour les valeurs de Statistique Canada de 2016, nous notons que l'addition du nombre de personnes actives par profession donne un total de 415 et non pas 410. Cet écart qui semble être une erreur génère une légère marge d'erreur dans les chiffres de la colonne des pourcentages (%) pour 2016.

Depuis les dix dernières années, la proportion de personnes actives de 15 ans et plus a légèrement diminué, passant de 61,7% en 2006 à ~59% en 2016 (la valeur est approximative puisqu'il n'est pas clair si ce sont 410 ou 415 personnes de 15 ans et plus qui étaient actives lors de cette recension - voir l'astérisque\* sous le Tableau 8 ci-haut). Cependant, la variation la plus notable par rapport à 2006, est la répartition de la population active par secteur professionnel qui a beaucoup changé dans trois domaines en 2016 :

- Hausse de 20% dans le secteur de la gestion
- Hausse de 44% dans le secteur de la santé
- Baisse de 46% dans le secteur des ressources naturelles, agriculture et production connexe - Or, ce secteur essentiel à l'autonomisation du territoire était celui ayant connu la plus forte hausse de 2001 à 2006<sup>xv</sup>. Le départ à la retraite de plusieurs travailleurs et travailleuses des secteurs primaires est cohérent avec le vieillissement populationnel, justifiant d'autant plus la poursuite des efforts visant à cultiver le sentiment d'appartenance des jeunes et à accueillir de nouveaux ménages afin de favoriser une relève qui puisse s'épanouir. Ces réflexions ont nécessairement nourri le processus de mise à jour de notre plan d'action.



## REVENUS DES MÉNAGES

### 9. Situation des revenus des ménages (avant impôts)

	Saint-Valérien		Saint-Fabien	Rimouski (ville)	Province Québec
	2015	2005	2015	2015	2015
<b>Total des ménages privés</b>	335	310	820	22 600	3 531 665
<b>Taille moyenne des ménages (nb de personnes)</b>	2,4	2,7	2,2	2,1	2,3
<b>Revenu médian de la totalité des ménages (\$)</b>	59 819	45 136	48 928	56 728	59 822
<b>Ménages comptant une personne (nb)</b>	75	65	270	8 395	1 175 230
<b>Revenu médian des ménages comptant une personne (\$)</b>	37 184	16 067	24 256	30 258	31 574
<b>Ménages comptant deux personnes ou + (nb)</b>	260	---	555	14 205	2 356 430
<b>Revenu médian des ménages comptant deux personnes ou + (\$)</b>	68 864	---	65 963	78 694	78 645
<b>Fréquence du faible revenu selon la Mesure de Faible Revenu Après Impôt :</b>					
<b>Population totale (%)</b>	4,3	---	5,0	6,5	9,2
<b>0-17 ans (%)</b>	5,9	---	3,0	3,6	8,3
<b>18 à 64 ans (%)</b>	4,8	---	7,0	8,8	10,5
<b>65 ans et + (%)</b>	0,0	---	1,3	1,7	8,0

Le Tableau 9 ci-haut permet de prendre connaissance de la situation économique des ménages valériennois (dont son évolution de 2005

à 2015), ainsi que de la comparer avec celle des villes avoisinantes et de la province.

D'abord, à Saint-Valérien, sur dix ans, nous remarquons une hausse du revenu médian global des ménages. Alors que celui-ci était inférieur au revenu médian global des ménages de la capitale régionale en 2005 (Saint-Valérien, politique 2012), il le dépasse en 2015. La progression la plus notable se situe au niveau des ménages comptant une seule personne, lequel a plus que doublé en dix ans à Saint-Valérien, passant de 16 067\$ en 2005, à 37 184\$ en 2015, surpassant le revenu médian de Saint-Fabien, Rimouski et de la province pour ce type de ménage, alors qu'au sein de ces mêmes villes de référence, il se trouvait en dernière position en 2005.

Toutefois, lorsqu'il s'agit spécifiquement des ménages comptant deux personnes et plus (catégorie dont font partie les familles), la situation demeure similaire à ce que l'on observait en 2005 (Saint-Valérien, politique 2012). En effet, le revenu médian des ménages valériennois comptant deux personnes et plus demeure inférieur à celui que l'on retrouve dans l'ensemble de la province et à Rimouski, mais supérieur à celui de Saint-Fabien.

Finalement, toujours en se rapportant au Tableau 9, nous observons que la prévalence de faible revenu est inférieure à Saint-Valérien comparativement aux mêmes villes de référence. Il demeure important de tenir compte de la réalité des ménages à faibles revenus pour les prochaines années, d'autant plus que le taux d'inflation qui était prédit à 2,4% au Québec en 2021 a atteint 5,3%, soit le taux le plus élevé enregistré dans la province depuis 2000<sup>xvi</sup>. Or, l'évolution des salaires ne suit pas l'inflation. En réponse à cette réalité et pour faire face aux projections, continuer de favoriser l'entraide et cultiver la vision d'autonomisation de Saint-Valérien sont par conséquent des éléments qui, comme nous le verrons plus loin, sont au cœur de notre plan d'action 2022-2032.

## 10. Part du revenu destinée au logement en 2015

	Saint-Valérien		Saint-Fabien	Rimouski (ville)	Province Québec
	2015	2005	2015	2015	2015
<b>Ménages privés - Nb total</b>	335	310	820	22 600	3 531 665
<b>Proportion des ménages propriétaires (%)</b>	95,5	---	82,9	62,5	61,3
<b>Paiement médian mensuel des logements occupés par un ménage propriétaire (\$)</b>	661	292	457	848	983
<b>Proportion des ménages locataires (%)</b>	6	---	17,7	37,5	38,6
<b>Paiement médian mensuel pour les logements loués (\$)</b>	0*	376	501	643	720
<b>Répartition des ménages selon la part de leur revenu consacré aux frais logement :</b>					
<b>Moins de 30% du revenu consacré au logement (%)</b>	89,4	---	91,9	81,4	79,0
<b>30% et + du revenu consacré au logement (%)</b>	9,1	---	8,7	18,6	21,0

*\*Il y a discordance dans les chiffres de Statistique Canada pour la période de 2015 où 6% des ménages seraient locataires, mais aucun frais de loyer n'a été recensé.*

Tout comme c'était le cas en 2005 (Saint-Valérien, politique 2012), les loyers à Saint-Valérien demeurent légèrement plus élevés qu'à Saint-Fabien, mais nettement plus abordables que ceux de la ville-centre et de la province, ce qui constitue encore aujourd'hui un avantage et un attrait pour qui veut rester ou s'installer dans notre village.

Avec l'engouement pour notre municipalité, un des défis à venir sera de continuer de trouver des stratégies pour accueillir de nouveaux

ménages, la pénurie du logement étant une réalité qui risque de s'intensifier au Québec dans les prochaines années et qui touche durement le Bas-Saint-Laurent présentement.

#### 4.4 Les Services



Saint-Valérien est un village dynamique qui, d'année en année, s'efforce d'offrir une variété de services afin de répondre aux besoins et intérêts de l'ensemble de sa population, dont font partie les jeunes, les familles et les personnes âgées.

Le précédent plan d'action (2012-2018) a d'ailleurs contribué à bonifier plusieurs des services déjà en place. Il en sera question un peu plus loin, mais tout d'abord voici un tour d'horizon non-exhaustif de nos services :

- **Caserne** de pompiers avec camion d'incendie et équipe de pompiers volontaires
- **Bureau de poste**
- **Garage**
- **Forge**
- **Épicerie** avec offre de produits locaux, notamment en tenant un point de chute hebdomadaire pour le Panier Valériennois
- **Le Panier Valériennois** :  
Système de vente en ligne, mis en place par la Corporation de Développement, où les producteurs de Saint-Valérien sont

en lien direct avec les consommateurs pour offrir leurs produits

- **Dépanneur**

- **Cantine**

- **Réseau internet**

- **Médias d'information :**

Pages web de la municipalité et du Centre Communautaire ainsi que journal local Le Jaseur

- **Centre Communautaire** (la description de cet organisme sera détaillée dans la section suivante).

Au sein de ce tiers-lieu, muni de rampes d'accès et d'un ascenseur monte-charge facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite, nous retrouvons :

- Vestibule chauffé et éclairé accessible 7 jours sur 7, 24h sur 24. Sert notamment d'arrêt sur le trajet d'autobus du transport collectif rural Rimouski-Neigette.
- La bibliothèque municipale et le Fab Lab situés à la Mezzanine (disponible en location)
- L'enceinte de la patinoire (disponible en location), pour des activités d'hiver comme d'été (ex : patin, hockey, pickleball, fers, pétanque, observation des astres avec le microscope du Fab Lab, etc.)
- La Grande Salle (disponible en location) où ont lieu des activités diverses pour tous les âges (pickleball, cirque pour les enfants, repas et fêtes communautaires, etc.)
- Locaux de rencontre au sous-sol (disponibles en location), dont un local servait de lieu de rencontre et d'activités aux jeunes et adolescent.e.s avant la pandémie
- La cuisine commerciale certifiée MAPAQ (disponible pour location)
- Centre de conditionnement physique géré par le Club des 50 ans et plus

- Salle avec métiers à tisser du Cercle de fermières
  - Forêt nourricière et bacs de jardinage communautaires
  - Parc intergénérationnel
- **Programme ViActive**, donné depuis 2015 par une animatrice-responsable valériennoise spécialement formée par le CISSS :  
 Programme d'activités physiques diversifiées et de saines habitudes de vie pour un meilleur vieillissement en santé globale des personnes âgées de 50 ans et plus, en collaboration avec le CISSS Bas-Saint-Laurent. Ex d'activités : Pickelball, randonnée pédestre, rééducation du mouvement, gestion de la douleur, méditation. Les activités sont offertes à toutes personnes de 50 ans et plus intéressées à faire de l'activité en groupe et dont la condition physique le leur permet (mobilité réduite ou non). Le programme ViActive de Saint-Valérien s'est mérité le 1er prix coup de cœur dans la Revue Agir du Carrefour 50 en mai 2021.
- **École Saint-Rosaire**  
 Quelques mots sur l'école :  
*« L'école Saint-Rosaire accueille 15 élèves au préscolaire et 66 élèves au primaire (données de 2021). Cette école qui respire la fraîcheur est reconnue « **École verte Brundtland** » et est axée vers l'écologie, la protection de l'environnement et le respect de la nature. Par de multiples actions et activités, l'équipe-école souhaite éveiller la conscience des jeunes face à la belle nature luxuriante du secteur Saint-Valérien, un milieu où, c'est reconnu, il fait bon vivre. L'Organisme de participation des parents est très actif dans l'école et plusieurs projets ont été réalisés par des personnes qui ont la volonté de donner un environnement agréable aux jeunes. Les parents assistent également nombreux aux activités planifiées par l'école. »<sup>xvii</sup>*
- **Cimetière**

- **Transport collectif** rural Rimouski-Neigette

À quelques kilomètres de Saint-Valérien, la ville de Rimouski complète l'offre de services, notamment grâce à ses services bancaires, de santé et sociaux, d'éducation secondaire - collégiale - universitaire, judiciaires, de la Sûreté du Québec, de commerces variés, de sports - loisirs - culture, etc.

Dans sa vision d'autonomisation et pour favoriser l'épanouissement de sa population du plus jeune âge jusqu'au bel âge, le précédent plan d'action et sa mise à jour actuelle continuent de soutenir et de valoriser les projets visant à bonifier l'offre de services essentiels de proximité.

#### 4.5 Les organismes communautaires et groupes citoyens

Saint-Valérien préconise une vie communautaire riche en favorisant la participation et l'implication citoyenne, notamment grâce à ses nombreux organismes et groupes citoyens regroupant des personnes de tous âges. La présente section dresse le portrait de ces organisations qui supportent, mettent sur pied et incarnent plusieurs des actions issues des objectifs de la précédente politique FAMADA et de sa présente mise à jour.

### CENTRE COMMUNAUTAIRE

#### **Mission et Description**

Le Centre Communautaire de Saint-Valérien a pour mission la réalisation, le développement, la gestion et l'animation des infrastructures communautaires utiles au développement et l'avancement du milieu de Saint-Valérien tout en mettant en œuvre la concertation de tous les intervenants du milieu dans une préoccupation constante d'effets structurants, d'information et de communication dans la communauté.

Cet organisme est né de consultations citoyennes ayant mené à l'acquisition de l'église de Saint-Valérien par la municipalité, puis de sa rénovation écoresponsable et de son administration par un conseil composé d'administrateurs issus des collèges électoraux suivants :

- Vie sociale, 2 sièges, dont les représentants actuels\* :
  - Cercle de fermières\*
  - Club 50 ans et plus\*
  - Chevaliers de Colomb
- Bibliothèque
- Citoyens adultes (2 sièges)
- Citoyens jeunes
- Sports et Loisirs
- Développement
- Élu.e.s

Cette représentativité des organismes et des citoyen.ne.s dans la gestion de l'édifice et de ses activités permet une gouvernance partagée et intergénérationnelle qui a valu au Centre Communautaire de Saint-Valérien le prix de « l'intelligence collective » du Carrefour Action Municipale et Familiale (CAMF) de 2020.

## BIBLIOTHÈQUE

### **Mission et Description**

La bibliothèque de Saint-Valérien est affiliée au Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent. Sa mission est de favoriser les échanges de connaissances et de savoirs. Elle est associée au Fab Lab: livres et nouvelles technologies sont ainsi rassemblées dans un espace confortable et convivial, au service des Valériennois.e.s de tous âges. Une équipe de bénévoles assure la gestion des documents et du matériel ainsi que les périodes d'ouverture de la bibliothèque.



## CERCLE DE FERMIERES DE SAINT-VALÉRIEN

### **Mission et Description**

La mission de cet organisme est l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille ainsi que la transmission du patrimoine culturel et artisanal.

Le Cercle de fermières est présent depuis 90 ans. Ce groupe rejoint majoritairement des femmes âgées de 23 à un peu plus de 80 ans autour d'activités de tissage. Les fermières se rencontrent tous les mois et participent activement aux événements communautaires de Saint-Valérien. Le Cercle de fermières s'implique également dans les activités favorisant les liens intergénérationnels, notamment en collaboration avec la Corporation des Sports et Loisirs et l'École Saint-Rosaire.

## CLUB DES 50 ANS ET PLUS

### **Mission et Description**

Le club des 50 ans et plus est un organisme à but non lucratif à vocation sociale et récréative. Plus dynamique que jamais, il est présent à Saint-Valérien depuis près de 50 ans. Le Club a initié et maintient en place de nombreux projets à Saint-Valérien tel que le centre de conditionnement physique accessible sept jours sur sept, situé au Centre Communautaire, ainsi qu'une variété d'activités (jeux de cartes pour les 70 ans et plus, mini putt, cafés-rencontres, etc.). Plusieurs membres des 50 ans et plus sont bénévoles dans différents groupes et organisations communautaires, prenant pleine part au dynamisme de la municipalité, contribuant à la création et au maintien de liens intergénérationnels et valorisant la participation citoyenne.

## CLUB LIONS

(Bic, Saint-Valérien, Saint-Fabien et Saint-Eugène-de-Ladrière)

### **Mission et Description**

Le Club Lions est un organisme à but non lucratif qui vient en aide aux personnes dans le besoin; ses causes sont la vue, le diabète juvénile, la faim, le cancer juvénile et l'environnement.

Le club procède annuellement à des levées de fonds dans la population, tel que vente de gâteaux aux fruits, de noix ou truffes, vente de livres usagés recueillis.

Le club fait partie du regroupement des bingos de Rimouski. Il organise aussi des activités tels que soupers moules et frites, visites aux aîné(es) durant le temps des fêtes avec des petites surprises, la fête des enfants avec le Père-Noël et des cadeaux, des activités lors de la rentrée scolaire (don de matériel et de collations), fabrication des paniers de Noël.

Le club participe également aux activités communautaires et est ouvert à la soumission de projets aux fins de financement.

## CLUB DES CHEVALIERS DE COLOMB

### **Mission et Description**

Ce groupe a comme mission d'amasser des fonds pour aider les gens dans le besoin. Les membres se rencontrent une fois par mois (pour le conseil et pour l'exécutif). Tous les ans, il organise un brunch de Noël qui rassemble des gens de Saint-Valérien, de Saint-Fabien, de Bic et de Saint-Eugène-de-Ladrière. Ce club organise également des soirées de Bingo et quelques membres vont parfois servir la messe. Cet organisme est ouvert pour tous les groupes d'âges, mais les principaux impliqués sont âgés de 45 à 70 ans, la tendance allant vers les plus âgés. Le groupe réussit à amasser des montants d'argent appréciables, malgré leur regroupement de petites municipalités.

## CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT

### **Mission et Description**

La Corporation de Développement a pour mission de promouvoir le dynamisme de la communauté et de créer un climat favorable à l'émergence de projets. En collaboration avec le conseil municipal, elle met en place des projets qui favorisent le développement économique, touristique, culturel, social, communautaire et durable. Elle renforce la concertation, la fierté et l'appartenance. Elle est constituée de citoyen.ne.s qui ont à cœur de s'investir pour leur municipalité.

## CORPORATION DES SPORTS ET LOISIRS

### **Mission et Description**

La Corporation des sports et loisirs veille à l'organisation d'activités familiales et intergénérationnelles. Elle soutient l'organisation des activités parascolaires et organise toute une panoplie d'activités, tant pour les jeunes que pour les adultes. Elle travaille également avec d'autres organismes communautaires dans l'organisation d'évènements et de projets pour la collectivité valérienoise. En 2021, avec la collaboration de la Corporation de Développement, la Corporation des Sports et Loisirs a notamment chapeauté la mise sur pied du nouvel organisme intergénérationnel de souveraineté alimentaire *Les Valeureux Rhizomes*.

## LES VALEUREUX RHIZOMES

### **Mission et Description**

Groupe citoyen offrant un espace de réflexions et d'actions visant à ce que les citoyen.ne.s de St-Valérien s'approprient l'orientation du système alimentaire les approvisionnant, et où les décisions puissent satisfaire à la fois la santé humaine, sociale et environnementale du territoire, en plus d'y favoriser l'économie sociale.

Mise sur pied grâce à la Corporation des Sports et Loisirs avec la collaboration de la Corporation de Développement et de Fruits Partagés - Moisson Rimouski-Neigette, cette initiative citoyenne aspire à faciliter la souveraineté alimentaire à Saint-Valérien.

De par ses activités variées de bénévolat (cueillette puis transformation à la cuisine du Centre Communautaire des surplus des producteurs - productrices et organisation de repas communautaires à prix modiques pour redonner le fruit des transformations collectives à la communauté), cet organisme favorise les rencontres et la création de liens intergénérationnels, l'entraide et la solidarité, tout en réduisant le gaspillage alimentaire.

## GROUPE VIVA

### **Mission et Description**

VIVA est un groupe de parents bénévoles qui offre un soutien aux enseignant.e.s selon leurs besoins. Il donne notamment un support dans certaines tâches de bureautique, aide à la coordination d'activités parascolaires, décore l'école selon les thématiques des différentes fêtes dans l'année (ex : Halloween, Noël, Saint-Valentin, Pâques, etc.), s'implique dans les activités de financement de sorties scolaires (ex : préparation des mélanges à soupe déshydratés et des soupers spaghetti).

## **5. BILAN DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE FAMADA 2012-2018**

Maintenant que le portrait statistique de la population valérienoise et de son milieu est dressé, revenons sur la politique FAMADA de 2012-2018 pour en faire le bilan.

Les valeurs portées par la précédente politique sont toujours d'actualité. En résumé, son objectif global était de favoriser l'épanouissement tant personnel que collectif, en mettant à contribution le travail ensemble et l'apport du patrimoine collectif et historique, afin d'aller vers le bien de tous et de toutes.

Bref, *s'unir pour grandir*, tel que le dit si bien le slogan de notre municipalité.

Par cette politique familiale et des personnes âgées, ainsi que par son plan d'action, la volonté de la municipalité était de :

- Favoriser les échanges intergénérationnels;
- Valoriser la richesse de son milieu communautaire;
- Créer des occasions pour bâtir avec les gens, plutôt que seulement faire pour les gens;
- Faire de Saint-Valérien un milieu favorable pour élever une famille;
- Faire de Saint-Valérien un milieu où il fait bon vivre...et vieillir!

Pour y parvenir, le plan d'action 2012-2018, couvrait quatre grandes orientations :

1. Répondre aux besoins des aînés et des familles valérienoises
2. Favoriser le maintien à domicile des aînés
3. Mettre en valeur et enrichir la vie communautaire et culturelle
4. Prévenir et briser l'isolement des aînés et des jeunes

Celles-ci ont donné lieu à 19 objectifs se déclinant en 56 actions.

Les tableaux qui suivent font le bilan des résultats et de la suite à donner à ces actions.

## 11. Bilan du plan d'action 2012-2018. Orientation 1

<b>RÉPONDRE AUX BESOINS DES AÎNÉS ET DES FAMILLES VALÉRIENNOISES</b>	
<b>ACTIONS</b>	<b>RÉSULTATS OBTENUS ET SUITE À DONNER</b>
<b>FACILITER LA CONCILIATION TRAVAIL/FAMILLE</b>	
1. Maintenir le service de garderie le midi et après l'école	Réalisé et à poursuivre.
2. Poursuivre le travail sur l'amélioration de la garderie communautaire	Réalisé partiellement. Projet de pouponnière et de CPE en cours.
3. Maintenir le terrain de jeu l'été	Réalisé partiellement. Il y a eu un terrain de jeu, mais n'a pas été maintenu. Poursuivre la recherche et la bonification de projets d'été dédiés aux enfants et aux jeunes. Entente de loisirs avec la Ville de Rimouski incluant terrains de jeux.
<b>ASSURER LE MAINTIEN ET L'AMÉLIORATION DES SERVICES DANS LA MUNICIPALITÉ</b>	
4. Maintenir le service de transport collectif tout en l'améliorant, en visant 20 abonnements mensuels.	Non réalisé, mais service maintenu. Action à reconduire pour promouvoir, améliorer et contribuer à l'accessibilité du service.
5. Rendre l'horaire du transport en commun plus accessible	Non réalisé hormis une affiche à l'épicerie. Action à reconduire pour promouvoir le service.
6. Étudier la possibilité de vendre des billets pour le transport collectif dans des endroits publics (épicerie, vente en ligne, autobus, etc.)	Non réalisé. Action à reconduire pour promouvoir le service.
7. Faciliter le covoiturage	Réalisé partiellement. Un réseau en ligne a été testé, mais son utilisation a été abandonnée. Projet à réexplorer.
8. Valoriser l'achat local (épicerie, fermes, etc.)	Réalisé via l'épicerie Bérubé et le Panier Valériennois mis sur pied en 2020. Poursuivre.
9. Favoriser la mise en place d'un comptoir à crème molle	Réalisé à l'épicerie, mais risque de ne pas être reconduit.
10. Aménager une section spéciale de la bibliothèque pour les personnes ayant une déficience visuelle	Réalisé. Subvention obtenue et livres d'intérêt achetés.
11. Instaurer un service de librairie roulante pour aînés et gens à mobilité réduite	Réalisé partiellement : Librairie mobile non réalisée, mais nouvelle bibliothèque aménagée au Centre Communautaire en 2020, accessible aux personnes à mobilité réduite par ascenseur monte-charge. Poursuivre le soutien et la proposition de projets adaptés.
<b>PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES HABITATIONS ADAPTÉES AUX AÎNÉS ET AUX FAMILLES</b>	
12. Étudier la possibilité de construire une formule d'habitation alternative intergénérationnelle dans le village (logement, coopérative d'habitation, OSBL d'habitation, etc.)	Réalisé partiellement. Démarches à poursuivre pour soutenir et développer ce projet. Projet d'unités d'habitation accessoire en discussion.

## 12. Bilan du plan d'action 2012-2018. Orientation 2

<b>ORIENTATION 2</b>	
<b>FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE DES AÎNÉS</b>	
<b>ACTIONS</b>	<b>RÉSULTATS OBTENUS ET SUITE À DONNER</b>
<b>ENCOURAGER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE</b>	
13. Poursuivre le projet d'aménagement d'une salle d'entraînement	Réalisé. Coordinée par le Club des 50 ans et +. Poursuivre la promotion.
14. Organiser des activités physiques pour les personnes âgées (et jeunes retraités)	Réalisé. Programme ViActive donné depuis 2015 par une animatrice-responsable valérienoise, en collaboration avec le CISSS.
<b>FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES</b>	
15. Organiser une cuisine collective pour aîné.e.s.	Réalisé. Se poursuit notamment à travers le projet de transformation et souveraineté alimentaire Les Valeureux Rhizomes.
16. Promouvoir les services alimentaires offerts par Coup de main à domicile et La popote roulante	Non réalisé. Action à réexplorer pour l'adapter et la reconduire.
17. Organiser une rencontre d'information sur l'Unité locale d'intervention aux aînés (ULIA)	Réalisé, mais ULIA n'existe plus au moment de dresser ce bilan.
18. Promouvoir les services d'ULIA	Réalisé, mais ULIA n'existe plus au moment de dresser ce bilan.
19. Doter St-Valérien de personnes sentinelles ULIA (cette action fait partie de la phase 3 du projet ULIA)	Réalisé, mais ULIA n'existe plus au moment de dresser ce bilan. Entente de sentinelles avec le CISSS en cours et à poursuivre.
20. Promouvoir les services de transport médical et social offerts par le Centre d'action bénévole incluant les compensations gouvernementales disponibles	Non réalisé. Action à réexplorer pour l'adapter et la reconduire.
<b>SENSIBILISER LA POPULATION QUANT À L'IMPORTANCE DES AIDANTS NATURELS</b>	
21. Mettre sur pied un système de jumelage pour la réalisation de divers travaux domestiques	Réalisé partiellement via Ados au boulot. Quelques corvées extérieures ont été réalisées à l'été 2020. Poursuivre la promotion de ce service et explorer d'autres avenues pour une offre plus constante.
22. Rédiger des « Capsules Infos Aînés », informations et pistes de réflexion sur le vieillissement.	Réalisé partiellement. À poursuivre : du matériel dont plusieurs capsules sont maintenant disponibles via le CRD et la Concertation régionale pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées du Bas-Saint-Laurent. Diffusion à planifier. De plus, études en cours par le CRÉ et l'UQAR, le Chantier santé et le Comité Cellules de soutien et actions à cibler.

### 13. Bilan du plan d'action 2012-2018. Orientation 3

#### METTRE EN VALEUR ET ENRICHIR LA VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURELLE (DYNAMISER D'AVANTAGE SAINT-VALÉRIEN ET RENFORCER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE DES CITOYENS)

ACTIONS	RÉSULTATS OBTENUS ET SUITE À DONNER
<b>DÉSIGNER UNE PERSONNE RESPONSABLE D'ORGANISER LES LOISIRS ET LES ACTIVITÉS CULTURELLES</b>	
23. Engager un coordonnateur de la vie communautaire - estimation de 15 heures/semaine	Réalisé. Financement obtenu : Une agente communautaire est employée par le Centre Communautaire à raison de 20h/semaine. À maintenir et bonifier.
<b>VALORISER LE SAVOIR DES ANCIENS AUPRÈS DES JEUNES (ET DE TOUTE LA COMMUNAUTÉ)</b>	
24. Organiser des après-midis d'école où les jeunes sont jumelés avec le Cercle de fermières pour diverses activités	Réalisé. Au moins une centaine d'activités par année (cuisine, tricot, etc.) Poursuivre en continu.
25. Intégrer quelques personnes âgées à l'activité de jardinage du terrain de jeu.	Réalisé, cependant le terrain de jeu n'a pas été reconduit à Saint-Valérien même (c.f. #3). Explorer d'autres avenues de jardinage intergénérationnel.
26. Échange/troc du savoir (de connaissances, etc.)	Réalisé. Un comité noyau a été mis sur pied. Poursuivre la démarche.
<b>ENCOURAGER LES ÉVÈNEMENTS FAMILIAUX ET INTERGÉNÉRATIONNELS</b>	
27. Poursuivre l'organisation annuelle de la Fête au village	Réalisé. A été mis en pause durant la pandémie. Reprendre en fonction des mesures sanitaires en vigueur.
28. Poursuivre l'organisation annuelle des Plaisirs d'hiver	Réalisé. A été mis en pause durant la pandémie. Reprendre en fonction des mesures sanitaires en vigueur.
29. Poursuivre l'organisation de la fête nationale du Québec	Réalisé ponctuellement. Poursuivre la réflexion avec la municipalité pour une conduite annuelle.
30. Publiciser davantage les évènements organisés	Réaliser. À poursuivre en continu.
<b>ENCOURAGER LA CRÉATION DE LIEUX DE RENCONTRE POUR TOUTES LES CLASSES D'ÂGE</b>	
31. Poursuivre le travail d'aménagement du Parc intergénérationnel	Réalisé. Parc intergénérationnel aménagé avec matériel disponible pour réaliser différentes activités. À poursuivre en continu.
32. Favoriser la mise en place d'un lieu d'échange	Réalisé via la réfection de l'église en Centre Communautaire doté de différentes salles permettant rencontres, loisirs et activités sportives pour tous les âges. En poursuivre la promotion.
33. Poursuivre l'entretien de la patinoire	Réalisé et projet de réfection en cours.
<b>SUITE ↓</b>	



<b>DIFFUSER LES RÉUSSITES LOCALES</b>	
34. Poursuivre le travail de diffusion via le journal local Le Jaseur	Réalisé. Poursuivre l'actualisation du journal.
35. Diffuser le Jaseur sur le site Internet de la municipalité	Réalisé. Poursuivre son actualisation.
36. Mettre à jour le site Internet de la municipalité	Réaliser. Poursuivre en continu.
37. Promouvoir le site Internet de la municipalité	Réalisé. Poursuivre en continu.
<b>OFFRIR DES ACTIVITÉS POUR LES JEUNES</b>	
38. Organiser les activités souhaitées par les jeunes du local des jeunes	Réalisé. Plusieurs activités ont eu lieu, dont certaines organisées par les jeunes eux et elles-mêmes. Poursuivre.
39. Organiser des activités parascolaires à prix modiques pour l'école Saint-Rosaire	Réalisé. Ex : Sorties de ski, bal de finissants à Montréal, une centaine d'ateliers jeunesse/année (avant la pandémie), artisanat parascolaire avec le Cercle de fermières, etc. Poursuivre.
<b>OFFRIR DES ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES LORS D'ÉVÈNEMENTS</b>	
40. Organiser des activités intergénérationnelles	Réalisé. Poursuivre.
<b>FAVORISER L'INTÉGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS</b>	
41. Produire une trousse d'information sur Saint-Valérien (services, site internet, politique FAMADA, organismes, etc.)	Réalisé. Poursuivre et bonifier.
42. Lancer une invitation personnalisée pour la Fête au village	Réalisé. À poursuivre. A été suspendu en 2020 en raison de la pandémie, mais remplacé par une invitation des nouveaux arrivants de 2020 et 2021 à un repas communautaire tenu à l'automne 2021.
43. Présenter les nouvelles familles lors de la Fête au village (FAV)	Réalisé. À poursuivre. A été suspendu en 2020 en raison de la pandémie, mais remplacé par une invitation des nouveaux arrivants de 2020 et 2021 à un repas communautaire tenu à l'automne 2021.
44. Offrir le repas aux nouveaux arrivants lors de la FAV	Réalisé. À poursuivre. A été suspendu en 2020 en raison de la pandémie, mais remplacé par une invitation des nouveaux arrivants de 2020 et 2021 à un repas communautaire tenu à l'automne 2021.
45. Favoriser la mixité dans les organismes communautaires	Réalisé. Poursuivre en continu.

## 14. Bilan du plan d'action 2012-2018. Orientation 4

### PRÉVENIR ET BRISER L'ISOLEMENT DES AÎNÉS ET DES JEUNES

#### ACTIONS

#### RÉSULTATS OBTENUS ET SUITE À DONNER

#### ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ DES AÎNÉS ET DES JEUNES LORS DE LEURS DÉPLACEMENTS PIÉTONNIERS ET EN VÉLO

46. Obtenir une surveillance policière accrue aux heures de pointe	Réalisé : Installation de panneau de vitesse réduite dans le secteur scolaire, installation d'un radar de vitesse au centre communautaire. Présence policière accrue.
47. Sensibiliser les piétons et les cyclistes sur la sécurité dans les rangs	Réalisé. Prise de contact avec la SQ, séance d'information à l'École Saint-Rosaire et distribution de réflecteurs. Poursuivre.
48. Voir à la possibilité de créer un réseau de sensibilisation sur le respect et la sécurité des piétons et des cyclistes dans les villages et les rangs.	Non réalisé. Réexplorer cette action pour l'adapter aux besoins de sensibilisation sur le respect et la sécurité des piétons et des cyclistes dans les villages et les rangs.
49. Poursuivre la démarche auprès du MTQ pour l'aménagement d'une large bande d'accotements sur le 4e rang	Réalisé partiellement. Démarche en cours avec le MTQ. Inclut l'aménagement d'une bande de traverse piéton, élargissement du trottoir et implantation du trottoir secteur sud secteur scolaire. Plans réalisés. Réalisation du projet prévu en 2022.
50. Signalisation et aménagement de la rue Principale pour inciter les gens à réduire leur vitesse	Réalisé. Poursuivre les aménagements.

#### OFFRIR AUX JEUNES UN ENDROIT POUR SE RASSEMBLER

51. Organiser un local pour les jeunes	Réalisé. Poursuivre.
--	----------------------

#### VALORISER L'IMPLICATION COMMUNAUTAIRE DES JEUNES

52. Impliquer les jeunes lors de l'organisation d'évènements (Fête au village, etc.)	Réalisé. Poursuivre en continu.
53. Assurer la continuité des projets mis en œuvre et initiés par les jeunes de St-Val en Action	Réalisé. Poursuivi via MobAdos et à maintenir/promouvoir.
54. Étudier la possibilité de mettre en place un service d'entrepreneuriat coopératif des jeunes pour l'offre de services	Réalisé : Mise sur pied de Ados au boulot. Poursuivre la promotion et soutenir la mise en place.

#### FAIRE CONNAÎTRE LES SERVICES PARTICULIERS AUXQUELS ONT ACCÈS LES ADOLESCENTS

55. Publier des capsules d'information sur les activités et services	Réalisé. Poursuivre en continu.
--	------------------------------------

SUITE



**AIDER LES PERSONNES ÂNÉES À FAIRE LA TRANSITION DANS LA « VIEILLESSE »  
(PERTE D'AUTONOMIE, DEMANDE D'AIDE LORSQUE NÉCESSAIRE, ETC.)**

56. Organiser ou publiciser des rencontres sur la vieillesse ou pour les aînés (ex. : conférence, ateliers de discussion)

Réalisé, via le groupe ULIA qui n'existe plus au moment de ce bilan. A été poursuivi et sera à maintenir via le Club des 50 ans et plus (cafés-rencontres hebdomadaires, organisation d'activités dans le cadre de la semaine des personnes aînées).

En rétrospective du plan d'action de 2012-2018, il est permis de confirmer que :

- La réalisation des actions s'est relativement déroulée comme prévu, avec un taux d'imprévu respectable, sans embûche majeure;
- Les personnes-ressources visées par l'implantation du plan d'action ont joué leur rôle.
- Le point de vue de chacun des membres sur la démarche FAMADA a été pris en considération

Tous les objectifs (19) ont été travaillés. Des 56 actions, 75% ont été réalisées avec des répercussions positives, 14% ont été partiellement réalisées, dont la plupart sont toujours en cours de réalisation et 11% n'ont pas été réalisées.

Voyons à présent comment cela s'est déroulé pour chaque orientation, afin de faire ressortir les suites que nous souhaitons donner dans la mise à jour du plan d'action.

L'orientation 1 (Répondre aux besoins des aîné.e.s et familles) est celle dont le taux d'actions réalisées (33%) a été le plus faible. Ce sont les objectifs *Faciliter la conciliation travail/famille* (actions touchant le gardiennage) et *Assurer le maintien et l'amélioration des services dans la municipalité* (actions touchant le transport collectif) qui ont été les plus difficiles à atteindre.

Le taux de réalisation d'actions de l'orientation 2 (Favoriser le maintien à domicile des aîné.e.s) s'élève quant à lui à 60%. Les objectifs *Faciliter l'accès aux services* (actions touchant le maintien à domicile des aîné.e.s) et *Sensibiliser la population quant à l'importance des aidant.e.s* ont été partiellement atteints.

Avec un taux d'actions réalisées de 82%, l'objectif 3 (Prévenir et briser l'isolement des aînés et des jeunes) a très bien été rempli. Seul l'objectif *Accroître la sécurité des aîné.e.s et des jeunes lors de leurs déplacements piétonniers et en vélo* présente une action non réalisée (création d'un réseau de sensibilisation).

L'objectif 4 (Mettre en valeur et enrichir la vie communautaire et culturelle) a quant à lui été atteint à 100%.

Dans le cas des actions non réalisées ou partiellement réalisées, ce sont les besoins en ressources humaines et informationnelles qui ont été identifiés comme principaux obstacles.

Ces limites sont intrinsèquement reliées et nous en avons tenu compte dans la mise à jour de notre plan d'action.

Le bilan des réalisations de la politique FAMADA 2012-2018 nous permet de constater qu'un très grand nombre d'actions se sont concrétisées dans la municipalité et que leurs répercussions positives continuent de se perpétuer, notamment au travers des services et organismes dont nous avons fait le survol dans la précédente section.

Comment donc poursuivre, enrichir et bonifier ce qui a été entrepris jusqu'à présent afin de continuer à favoriser l'épanouissement des familles, des personnes aînées et de la collectivité valérienoise?

Les sections qui suivent nous aiderons à répondre à cette question. D'abord, nous brosserons sommairement le tableau du contexte actuel, ensuite nous analyserons la synthèse des informations obtenues suite aux sondages et consultations citoyennes, puis à la lumière de toutes ces données, nous terminerons avec la mise à jour des valeurs, de la politique et du plan d'action FAMADA 2022-2032.

## 6. CONTEXTE DE LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMADA

La présente section propose un tableau sommaire du contexte actuel et des perspectives à venir devant être considérés dans l'élaboration de la mise à jour de notre politique FAMADA 2022-2032. Nous reprendrons quelques éléments mentionnés plus tôt et ajouterons d'autres aspects déterminants.

Tel que mentionné dans la section portant sur la démographie, comme dans les autres milieux ruraux, les jeunes adultes ont tendance à migrer<sup>xviii</sup>, surtout ceux et celles vivant en périphérie des centres et en ruralité, soit parce qu'en quête de nouvelles expériences, pour poursuivre leurs études ou encore pour trouver de l'emploi. Cultiver leur sentiment d'appartenance en leur offrant un milieu de vie stimulant et propice à leur implication est donc primordial pour favoriser leur retour. Cela implique donc de continuer d'innover, afin que des options de logements soient disponibles, tant pour les jeunes à leur retour que pour les nouveaux arrivants.

La crise du logement et le souci de protéger notre environnement dans un contexte de réchauffement climatique (voir le portrait climatique du Bas-Saint-Laurent dressé par Ouranos)<sup>xix</sup> et de dégradation des écosystèmes<sup>xx</sup>, poussent les municipalités à faire preuve de créativité. C'est d'ailleurs ce que fait Saint-Valérien via son programme d'habitations durables<sup>xxi</sup>, qui s'inscrit dans le Plan de Développement Durable 2012-2022<sup>xxii</sup> dont la mise à jour est en cours.

Deux rapports récents de l'Institut Nationale de Santé Publique du Québec (INSPQ) (Juillet 2021<sup>xxiii</sup> et Novembre 2020<sup>xxiv</sup>) vont en ce sens. Ceux-ci en suggèrent une variété d'autres stratégies

inspirantes favorisant l'accès à des logements sains et sécuritaires et la création de milieux de vie complets et durables pour l'ensemble de la population, incluant les personnes âgées qui « préfèrent généralement vieillir chez elles si elles en ont la possibilité »<sup>xxv</sup>.

Les deux rapports de l'INSPQ mentionnent entre autres les bénéfices de favoriser :

- Une diversité de modèles de logements abordables, notamment sociaux et en coopératives
- La densification des cœurs de villes et villages pour :
  - Rapprocher les citoyen.ne.s de leurs activités significatives et des services leur permettant de combler leurs besoins essentiels et de s'épanouir à tous les stades de leur vie. « Une décentralisation des services pour [...] rejoindre les communautés rurales » fait d'ailleurs partie des résultats visés par la *Recherche-Action pour le maintien à domicile des aînés et la vitalité des communautés du Bas-Saint-Laurent* (décembre 2021), menée par le Collectif Régional de Développement du Bas-Saint-Laurent (CRD BSL)<sup>xxvi</sup>.
  - Favoriser l'entraide, la création et la consolidation de liens et le sentiment d'appartenance;
  - Réduire le recours à la voiture et favoriser la mobilité active (réduit les émissions de gaz à effets de serre, contribue aux saines habitudes de vie, favorise le sentiment de sécurité);
  - Réduire l'étalement « urbain », donc l'empreinte écologique;

En complément du portrait sociodémographique dressé plus tôt et des informations recueillies lorsque nous avons consulté la population (prochaine section), ces recommandations nous ont inspirés dans l'élaboration de la mise à jour du plan d'action.

Nous ne pouvons dresser un portrait complet du contexte actuel sans mentionner la pandémie de COVID-19 qui a frappé le monde entier et dont les conséquences ont généré plusieurs défis à relever pour parvenir à compléter la mise à jour de notre politique.

Cette situation, qui nous fait vivre une cinquième vague au moment d'écrire ces lignes, a démontré que l'entraide et l'autonomisation sont essentielles non seulement pour faire face aux épreuves présentes et à venir, mais aussi pour favoriser le bien-être personnel et collectif.

Initié par la Corporation de Développement et en collaboration avec le Centre Communautaire, dès les débuts de la pandémie, un grand élan de solidarité enjoint par les Valériennois.e.s perdure toujours, permettant de soutenir un nombre accru de ménages dans leur approvisionnement alimentaire. Un centre de distribution des paniers alimentaires pour les familles à faible revenu a été mis en place au Centre communautaire en collaboration avec Moisson Rimouski-Neigette soutenant près de 25 familles ou personnes seules, dont un pourcentage élevé de personnes de plus de 65 ans.

Avec l'importante hausse du prix du panier d'épicerie (Rapport annuel sur les prix alimentaires 2022)<sup>xxvii</sup>, les difficultés d'approvisionnement en matières premières et produits divers et l'engorgement de plusieurs services, cette pandémie a en quelque sorte été une prémisse démontrant la pertinence d'augmenter l'autonomie collective et locale, pour une communauté plus résiliente.

Saint-Valérien est déjà engagé dans la bonne voie via ses projets favorisant le circuit alimentaire court (Épicerie locale, panier valériennois, Les Valeureux Rhizomes, valorisation des producteurs locaux). Il s'agira donc de cultiver ces pratiques, d'ailleurs encouragées par le Rapport 2022 susnommé, et d'intégrer ces principes dans notre mise à jour du plan d'action.



## 7. SYNTHÈSE DES SONDAGES ET CONSULTATIONS CITOYENNES



La démarche FAMADA est un processus démocratique et inclusif donnant une voix centrale à la population. L'appel à la participation citoyenne était donc essentiel pour guider le comité de pilotage FAMADA dans le choix des orientations à donner à notre nouveau plan d'action et pour commencer à cibler des actions concrètes et significatives pour les Valériennois.e.s.

Afin de contribuer à l'actualisation de notre politique FAMADA, les Valériennois.e.s ont donc été invité.e.s à répondre à un sondage au printemps-été 2021.

Trois sondages différents ont été produits :

- Un pour les 50 ans et plus - 56 personnes y ont répondu;
- Un pour les familles - 43 ménages y ont répondu, la personne remplissant le formulaire devant être âgée de 12 ans et plus;
- Un pour les enfants de l'École Saint-Rosaire - 37 enfants du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année y ont répondu.

C'est donc un total de 136 personnes (dont 41% correspondant à la tranche des personnes âgées ou en devenir) qui ont participé à cet exercice, soit 16% de la population.

Pour les 50 ans et plus ainsi que pour les familles, les sondages étaient remplis soit sur un formulaire papier, soit en ligne.

Pour les enfants, l'activité se déroulait à l'école sous la forme d'un conte, avec des questions auxquelles répondre, ainsi qu'une activité de dessin où il s'agissait d'illustrer son village idéal. Leurs réponses étaient donc moins exhaustives et portaient davantage sur les activités et améliorations qu'ils et elles aimeraient voir se développer au village.

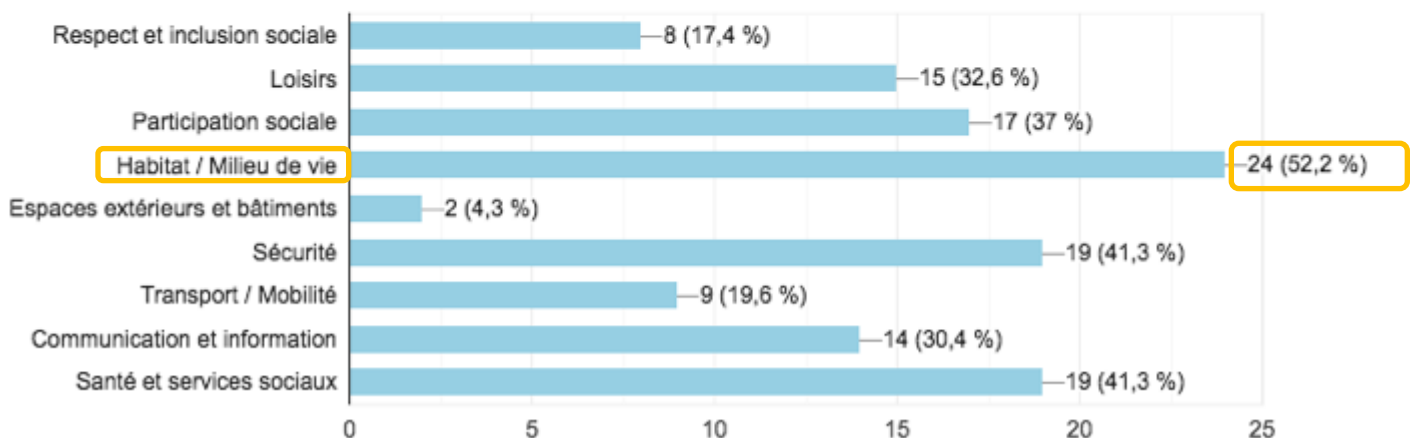


Les faits saillants du sondage ont ensuite servi de base pour organiser une consultation citoyenne le 30 octobre 2021, laquelle portait principalement sur l'habitat / le milieu de vie ainsi que les activités de loisirs et de participation sociale. Il s'agissait des sphères prioritaires à bonifier, respectivement pour les 50 ans et plus et les familles, tel que le démontrent les graphiques suivants, tirés des sondages :

**Priorités / suggestions 50 ans et plus**

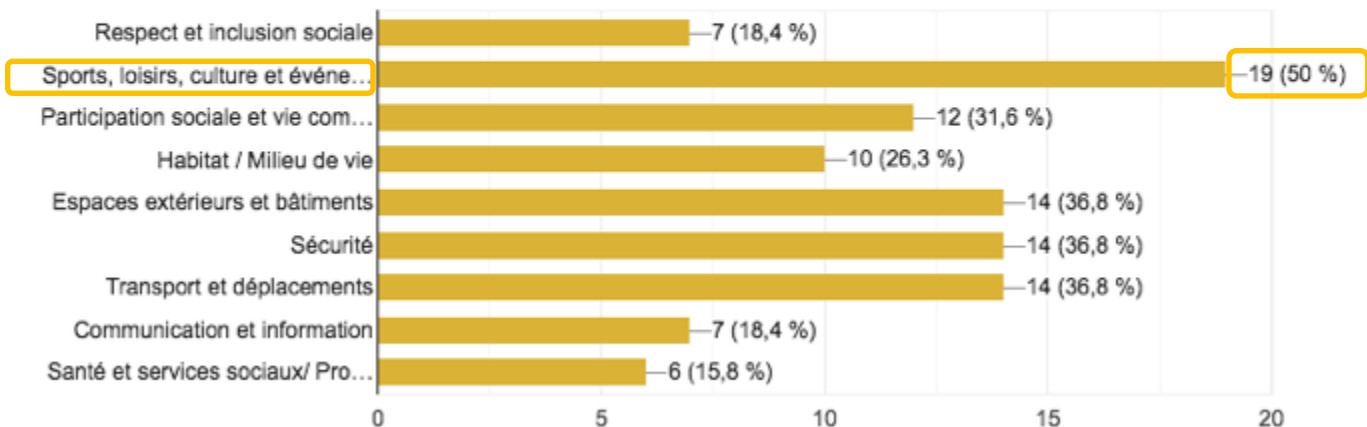
29. Parmi l'ensemble des sujets abordés dans le présent sondage, quelles seraient pour vous, les trois priorités d'amélioration pour répondre aux besoins des aînés de votre municipalité ? (Cochez 3 cases)

46 réponses



29. Parmi l'ensemble des sujets abordés dans le présent sondage, quelles seraient pour vous, les trois priorités d'amélioration pour mieux répondre aux besoins des familles de notre municipalité ? (Cochez 3 cases)

38 réponses



Trente adultes de 20 à plus de 60 ans (40% étaient âgé.e.s de 50 ans et plus), ainsi que huit enfants de 7 ans et plus ont participé à cette consultation citoyenne.

De plus, toujours le 30 octobre 2021, se tenait un repas-discussion communautaire avec les conseillers et la conseillère élu.e.s par acclamation, ainsi que les candidats aux élections municipales. Les questions et commentaires des citoyen.ne.s étaient très constructifs pour notre démarche FAMADA.

La présente section propose une synthèse et une analyse des réponses obtenues auprès de la population âgée de 50 ans et plus, auprès des familles, des enfants et des jeunes via les sondages et la consultation citoyenne, ainsi qu'à l'issue du repas-discussion électoral.



## RESPECT ET INCLUSION

- Globalement, pour tous les groupes d'âges, les réponses aux sondages révèlent qu'il fait bon vivre à Saint-Valérien.
- Autant les personnes de 50 ans et plus que les familles se sentent respectées et incluses, tout en étant préoccupées par la situation d'isolement que peuvent vivre certain.e.s.
- Toutefois, lors de la consultation citoyenne et du repas-discussion électoral, les enfants ont mentionné qu'au-delà d'être consulté.e.s, ils et elles souhaitent être inclus.e.s dans le processus de prise de décision qui les concernent.



## LES AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES PAR LES VALÉRIENNOIS.E.S

### HABITAT ET MILIEU DE VIE

Les sondages et la consultation citoyenne révèlent l'importance qu'occupe l'offre d'un habitat et d'un milieu de vie inclusif, de la petite enfance jusqu'à la grande maturité.

Pour que la municipalité poursuive dans cette direction, les Valériennois.e.s suggèrent de :

- Favoriser l'accès à des places en garderie;
- Augmenter l'accès à la location et à la propriété de logements abordables, notamment en mettant en place des résidences pour personnes âgées, des résidences multigénérationnelles et des lieux d'habitation alternatifs, ce qui est cohérent avec la

- vision du plan de développement durable de Saint-Valérien et les recommandations de l'INSPQ (voir section 6).
- Faciliter l'accès à des services de santé et services sociaux de base à proximité. Selon le sondage, la grande majorité des personnes de 50 ans et plus souhaite demeurer au village pour vieillir, mais plusieurs envisagent devoir quitter pour se rapprocher de services de santé ou pour trouver une résidence adaptée à leurs besoins.

Les Figures 1 à 6 en annexe présentent les suggestions les plus populaires selon la consultation citoyenne du 30 octobre 2021.

## **LOISIRS ET PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS**

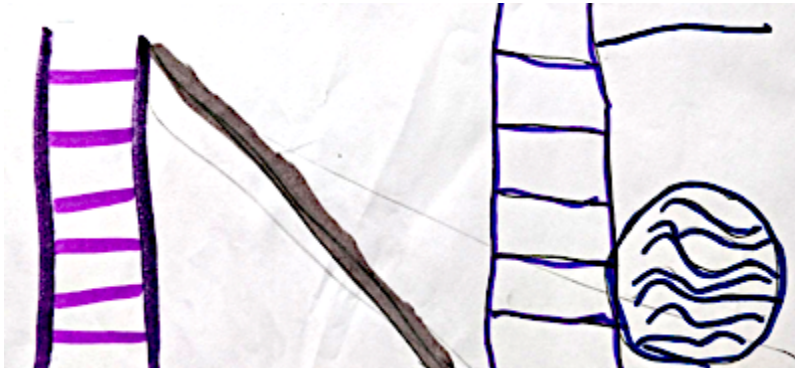
Tant pour les personnes de 50 ans et plus que les familles, lorsqu'informé.e.s de leur existence, les Valériennoise.e.s apprécient les différents services et activités offerts au village et aux alentours. Les événements de rassemblement (fêtes, repas, etc.) sont particulièrement populaires.

Les familles souhaitent cependant davantage d'activités significatives spécifiques aux adolescents, aux enfants, aux adultes, ainsi que plus d'options parents-enfants et favorisant les liens intergénérationnels.

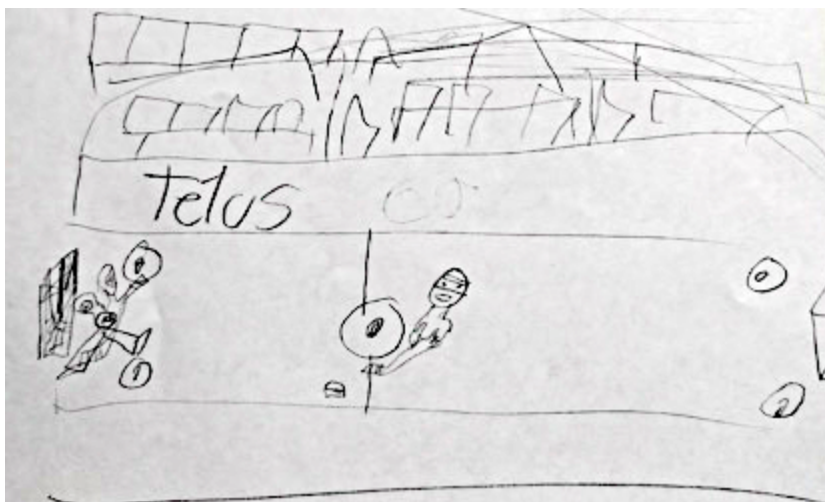
En somme, concernant ces activités préférées au village, voici les principales recommandations émises par les personnes sondées pour en favoriser la continuation et l'amélioration :

- Bonifier les activités en plein air via :
  - L'aménagement d'accès aux lacs et rivières;
  - L'aménagement de sentiers à la Montagne Ronde;
  - L'amélioration de l'éclairage des rues et parcs.

- Bonifier les aires de loisirs extérieurs via :
  - L'ajout de points d'eau potable, de toilettes et de bancs;
  - L'installation de clôtures pour sécuriser le Parc-ô-mètre;
  - La réparation et mise à jour des modules de jeux pour enfants.  
Tant pour les familles que les enfants, la suggestion d'ajouter des jeux d'eau est très populaire.



- Rénover l'enceinte de la patinoire, laquelle permet des activités particulièrement appréciées par les Valériennois.e.s, tant l'hiver que l'été :
  - Les familles préfèrent le patinage libre et le hockey;
  - Les 50 ans et plus apprécient, par ordre décroissant, le pickleball, le mini putt, puis la pétanque.



Les Figures 7 et 8 en annexe montrent les activités que les différents groupes d'âges souhaitent le plus maintenir ou ajouter au village selon le sondage, tandis que les Figures 9 à 15 font ressortir les coups de cœur et options significatives partagés lors de la consultation citoyenne.

## **TRANSPORT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ**

Selon les Valérienoi.e.s, un travail est à poursuivre au niveau des déplacements concernant :

- La sécurité :  
Haute vitesse des véhicules à moteurs - voitures, motoneiges, véhicules tout terrain;
- Le manque de trottoirs (également mentionné par les enfants);
- Le manque de pistes cyclables (également mentionné par les enfants);
- Le manque d'éclairage dans les rues et les parcs;
- Les alternatives à l'auto-solo pour se déplacer.

## **COMMUNICATION ET INFORMATION**

Finalement, un constat observé de manière générale en comité de pilotage est que de nombreux services, activités et occasions de participation, pourtant appréciés par un grand nombre, ne sont pas connus de plusieurs Valérienoi.e.s.

Que ce soit chez les 50 ans et plus ou chez les familles, plusieurs répondant.e.s découvraient en fait l'existence de diverses possibilités offertes en remplissant le sondage. Être mieux informé.e.s de ce qui se passe dans la municipalité a d'ailleurs été nommé comme amélioration souhaitée par des citoyen.ne.s lors de la consultation ainsi que pendant le repas-discussion électoral.

Piste à garder en tête : Selon le sondage, pour les familles, les principaux outils d'information sur l'actualité valériennoise sont les médias sociaux, suivi du journal local Le Jaseur, puis du site internet de la municipalité.

Pour les 50 ans et plus, c'est Le Jaseur et de loin, qui est la première source d'information. Les réseaux sociaux, le site web de la municipalité et le bouche à oreille dans l'entourage arrivent ex aequo en 2<sup>e</sup> position. Une attention particulière à la taille des caractères pour tout type de communication écrite a été mentionnée à quelques reprises dans le sondage des personnes de 50 ans et plus.

En conclusion de cette section, la consultation de la population fait ressortir quatre points prioritaires à bonifier au village :

1. Habitat et milieu de vie inclusifs donnant accès à des services de santé, sociaux et de soutien familial
2. Loisirs et participation sociale
3. Transport, mobilité et sécurité
4. Communication et information



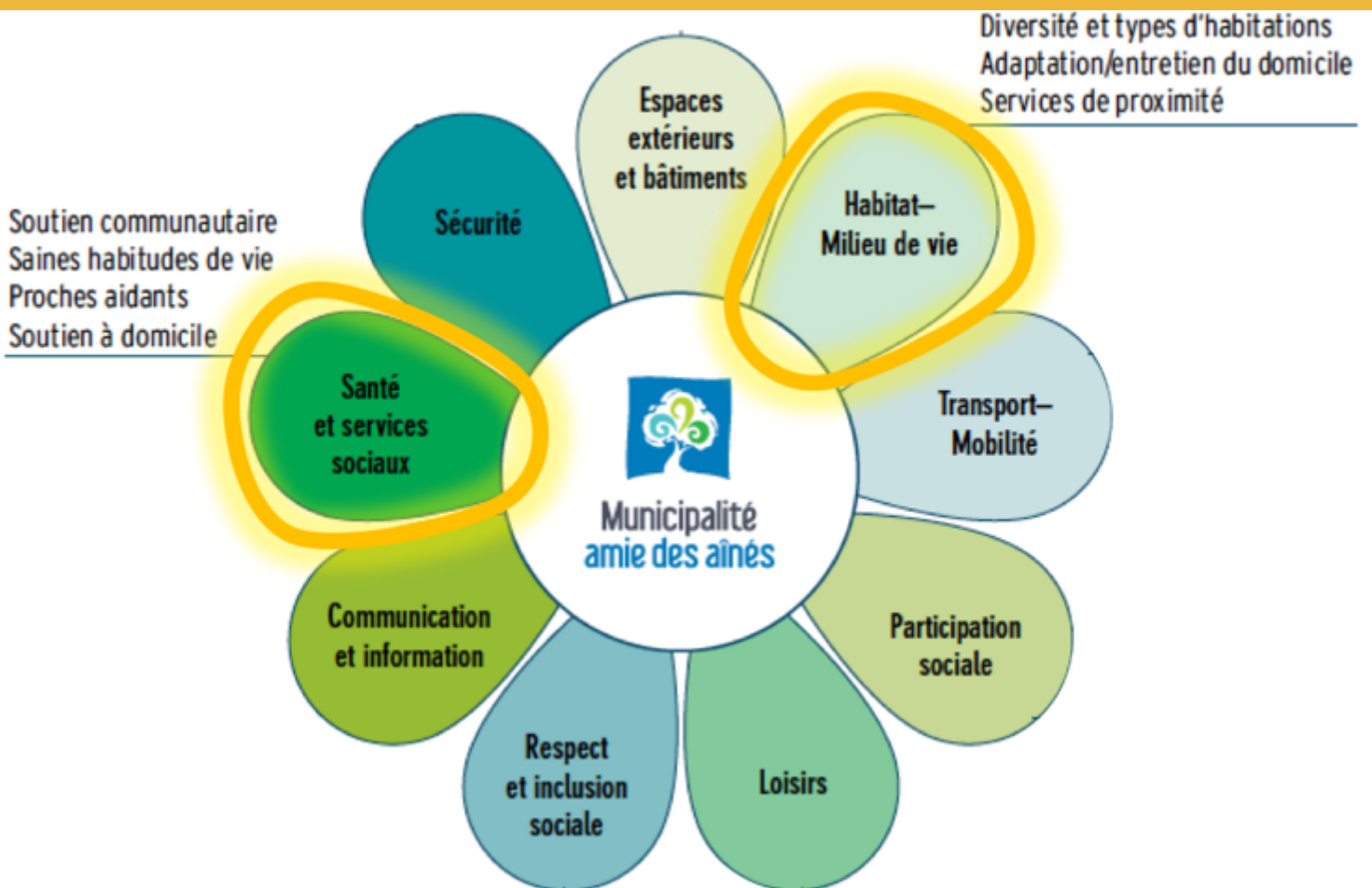
## 8. NOTRE POLITIQUE FAMADA 2022-2032

### 8.1 LES QUATRE ORIENTATIONS

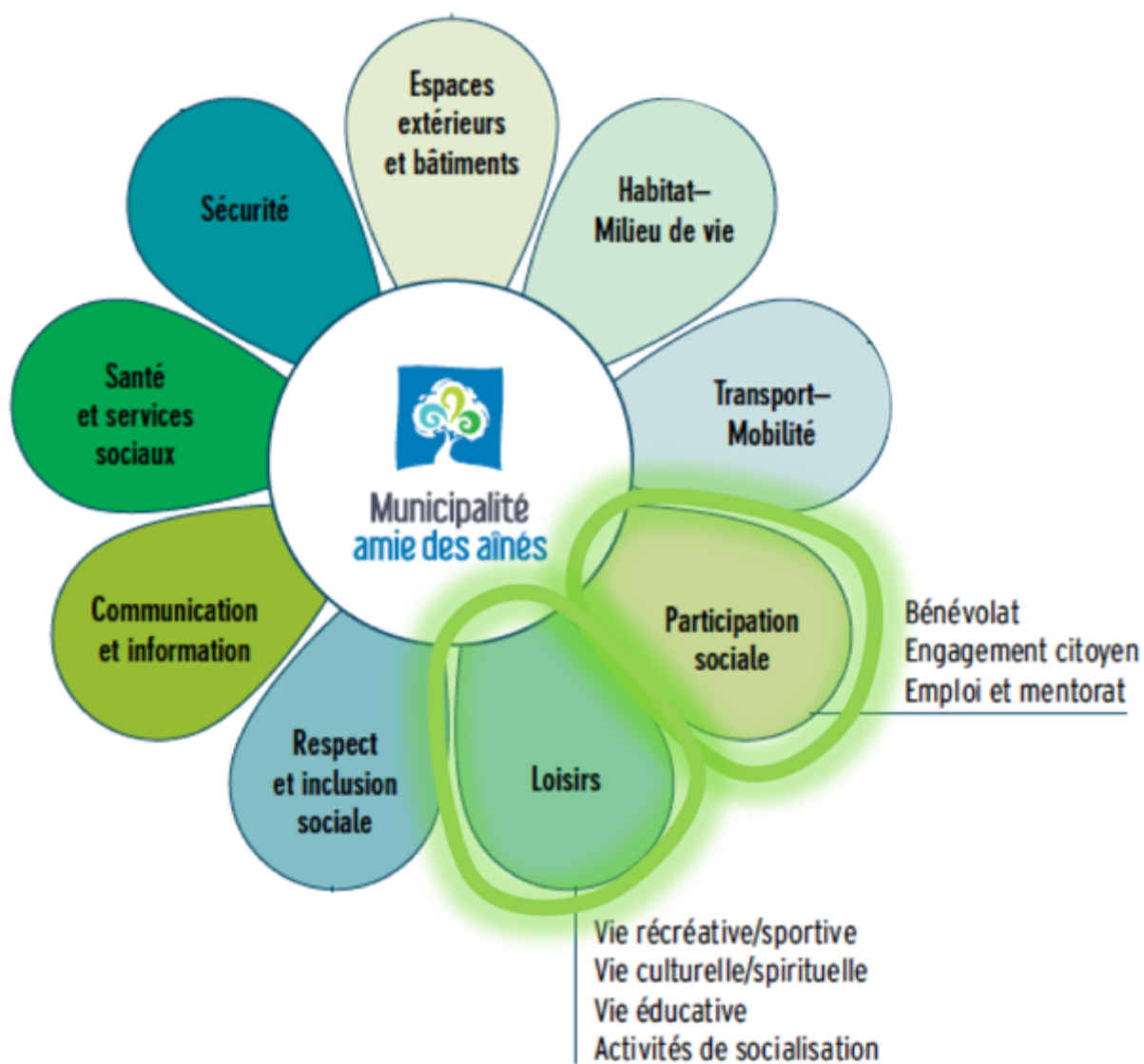
De par leur cohérence et complémentarité avec les constats tirés de notre portrait sociodémographique, du contexte actuel et des prévisions à venir, ainsi que de la marguerite des neuf champs d'actions MADA qui bénéficient autant aux personnes âgées qu'aux familles, le comité de pilotage a consensuellement choisi de faire des quatre points saillants susnommés, nos quatre grandes orientations pour la politique FAMADA 2022-2032.

Les revoici donc, associées aux neuf champs d'actions MADA :

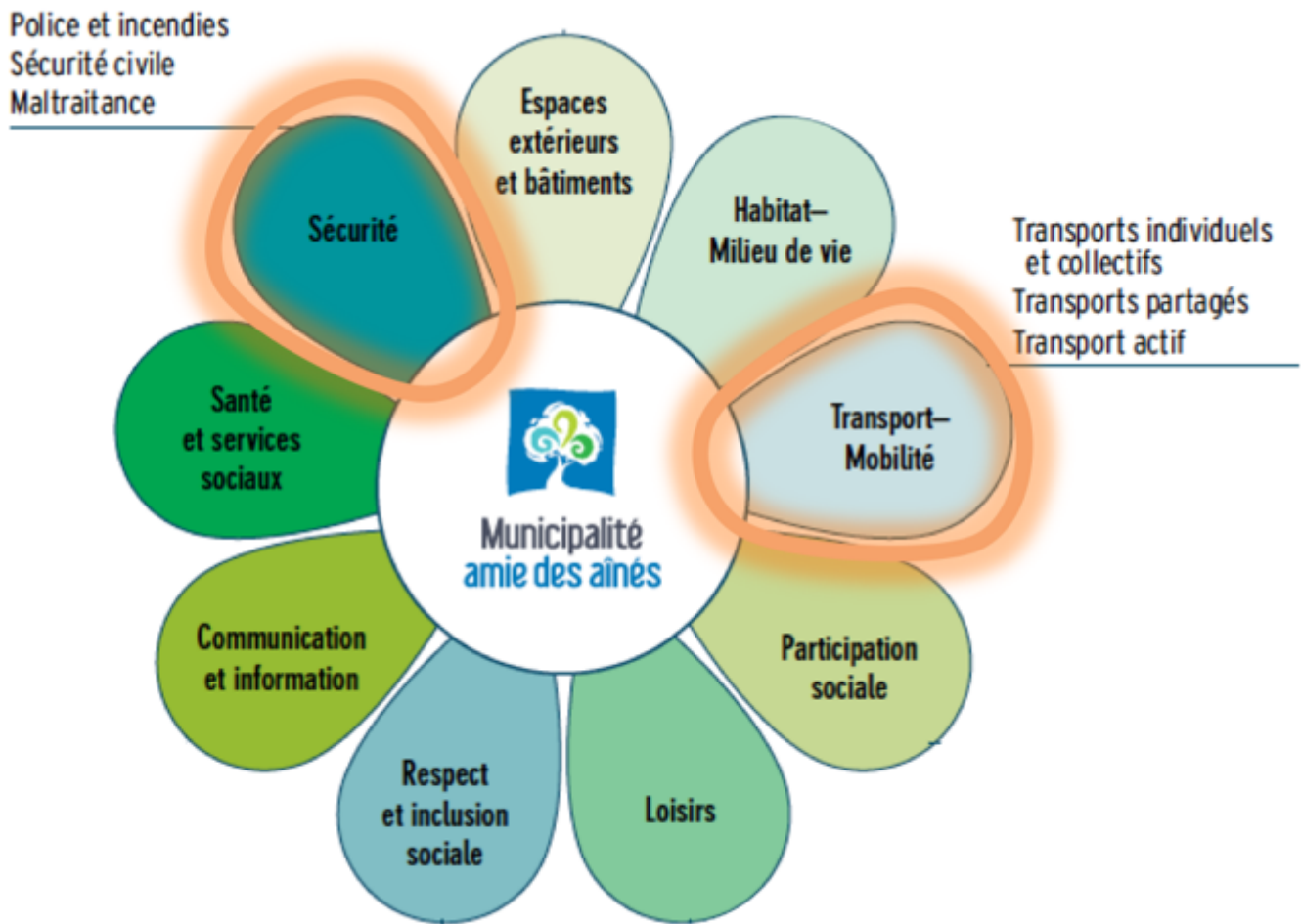
### 1. HABITAT ET MILIEU DE VIE INCLUSIFS, DONNANT ACCÈS À DES SERVICES DE SANTÉ, SOCIAUX ET DE SOUTIEN FAMILIAL



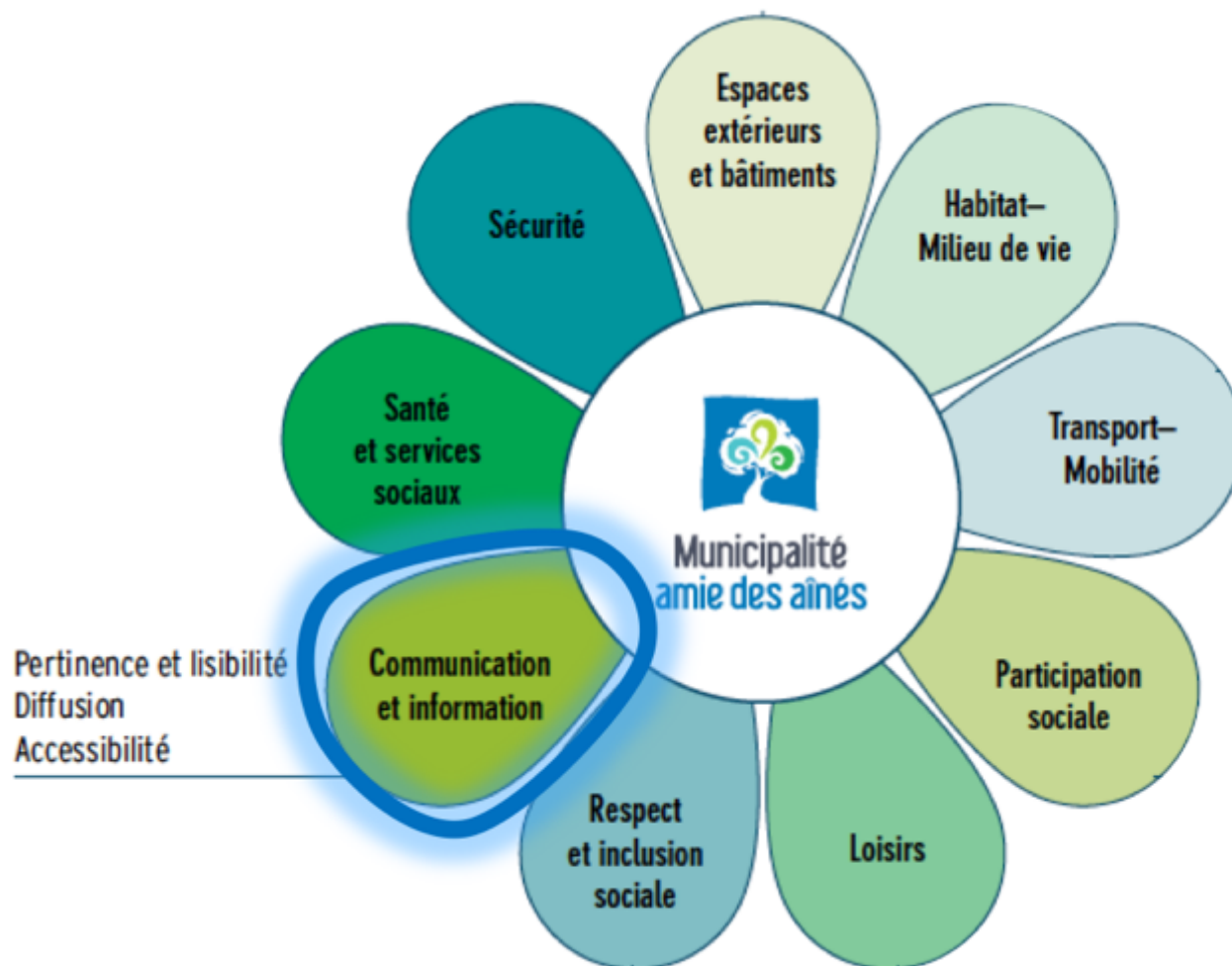
## 2. LOISIRS ET PARTICIPATION SOCIALE



### 3. TRANSPORT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ



## 4. COMMUNICATION ET INFORMATION



Non seulement ces champs d'actions sont bénéfiques pour toute la population en général en recoupant ceux également visés par la démarche de politique familiale municipale, mais elle assure de rencontrer les principes du « vieillissement actif » prôné par la démarche MADA.

Parce que ce concept essentiel nous a guidés dans l'élaboration des actions spécifiques aux aîné.e.s, voici un extrait de la démarche le détaillant :

*« Le concept de vieillissement actif préconisé par l'OMS et par le gouvernement du Québec fait référence au processus visant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse. Les trois piliers que sont la participation, la santé et la sécurité trouvent leur expression dans [les neuf champs d'action sus-nommés] particulièrement importants pour que les personnes âgées arrivent à fonctionner dans la vie de tous les jours, à demeurer en contact avec un réseau de relations et à participer à des activités selon leurs préférences et capacités.*

*Participation :*

*Les aînés contribuent à la société de plein droit, et ce, dans toutes les sphères de la vie : familiale, sociale, culturelle, économique et spirituelle. Cette contribution s'incarne par leur présence et leur engagement aux activités qui ont un sens à leurs yeux et qui ont un sens pour la société dans laquelle ils évoluent. Participer, c'est se voir inclus dans son milieu, et l'âge ne doit pas constituer une barrière à cette inclusion.*

*Santé :*

*Les personnes vivent mieux et plus longtemps lorsque l'apparition de maladies et la perte d'autonomie fonctionnelle sont limitées ou retardées. Être en bonne santé procure*

*d'avantage d'indépendance et de bien-être, ce qui a pour effet de diminuer le recours aux soins de santé et aux services sociaux. Toutefois, la société se doit de répondre aux besoins évoluant avec l'âge, en développant des services sociosanitaires adaptés, accessibles et de qualité.*

### *Sécurité*

*Les environnements (milieux de vie, quartiers, municipalités, régions) sont appelés à évoluer pour répondre aux besoins d'une population vieillissante, d'où l'importance d'en faire des endroits toujours plus sécuritaires et bienveillants pour les aînés. Des initiatives doivent donc s'y développer en conséquence, notamment pour prévenir la maltraitance, mieux soutenir les proches aidants, faciliter l'accès aux services et contribuer au sentiment de sécurité des aînés qui vivent. »<sup>xxviii</sup>*

## 8.2 NOS VALEURS

L'ensemble de la démarche présentée jusqu'ici contribue à l'actualisation des valeurs qui soutiendront notre politique FAMADA 2022-2032.

Le slogan de notre municipalité, *S'unir pour grandir*, exprime toujours aussi bien notre volonté de bâtir ensemble un milieu favorisant l'épanouissement personnel et collectif à toutes les étapes de sa vie. Cet adage nous rappelle également l'importance de continuer à cultiver ce sentiment d'appartenance qui nourrit la culture d'entraide déjà très forte chez les Valériennois.e.s, autant dans les moments de réjouissance, que lorsque nous faisons face à des épreuves à surmonter.

Par l'adoption de sa nouvelle politique FAMADA, ainsi que par son plan d'action, la municipalité de Saint-Valérien exprime sa volonté de traduire en actions concrètes les valeurs suivantes :

- Valoriser et contribuer à nourrir notre patrimoine communautaire ;
- Favoriser les échanges et l'entraide intergénérationnels ;
- Favoriser l'émergence d'occasions de bâtir ensemble un milieu où il fait bon grandir et vieillir ;
- Préserver un environnement sain, sécurisant et prémuni tant pour surmonter les défis présents et à venir, que pour favoriser le bien-être commun et personnel.

### 8.3 LE PLAN D'ACTION

La mise à jour de notre politique confirme le désir de la municipalité de contribuer à penser et agir pour et avec les familles et les personnes âgées qui vivent et donnent vie à Saint-Valérien.

Elle se conclut par son plan d'action, permettant de concrétiser nos valeurs et notre vision par des actions concrètes. Ce plan servira également d'outil aux divers organismes de la communauté.

Pour clore notre politique FAMADA 2022-2032, voici donc, tout au long des pages suivantes, notre plan d'action décliné en ses quatre orientations.



## Plan d'action FAMADA 2022-2032

### 8.3.1 Habitat et milieu inclusifs donnant accès à des services de santé, sociaux et de soutien familial

Légende : (A) = Aîné.e.s ; (F) = Familles ; C = 1 à 3 ans ; M = 4 à 6 ans ; L = 6 ans et + ; P = poursuivre

Objectifs	Actions Population visée (Aîné.e.s vs Familles)	Étapes	Éché- ancier	Responsables et Partenaires	Ressources	Résultats Attendus
<b>AUGMENTER L'OFFRE D'HABITATIONS ET FAVORISER LA RÉTENTION DES VALÉRIENNOIS.E.S DANS LEUR MILIEU</b>						
<b>A. Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées au village</b>	<b>1. (A) Favoriser et participer à l'implantation d'une résidence pour personnes âgées</b>	<b>Étape 1 / 3</b> <b>Évaluer la faisabilité</b> d'implanter une résidence pour personnes âgées (RPA) autonomes en comparant différents modèles possibles (Ex : Organisme sans but lucratif d'habitation, Coop d'habitation, résidences privées, logement social, intégré à immeuble de logements multigénérationnels, etc.)	C	<b>Responsables :</b> -Corpo de Développement <b>Partenaires :</b> -Municipalité -SHQ/MAMH -OHRN -Gouv. Féd. (FMV) -Comité logement Rimouski-Neigette (TROCBSL) -Coop ATENA -Ministère de la famille -Attachée politique du Gouv. prov. -Espace MUNI	<b>Humaines</b> Réalisation des démarches d'évaluation de faisabilité, les démarches à réaliser et les possibilités de financement  <b>Informationnelles</b> Pour se doter des informations détaillées sur les différents modèles de RPA possibles	<b>Étape 1/3</b> Engagement de la municipalité par résolution de réserver au minimum 3 terrains du quartier d'aménagement durable. Avoir un portrait clair des différents modèles de RPA autonomes (privé vs Coop vs social) pouvant être construits au village et le nombre d'unités possibles.
		<b>Étape 2 / 3</b> <b>Conduire une consultation</b> citoyenne pour informer la population cible du projet de RPA autonomes, évaluer la demande et les besoins précis.	C	<b>Responsables :</b> -Corpo de Dév. -Centre communautaire (CC)  <b>Partenaires :</b> -Club 50+ -Cercle de fermières	<b>Humaines</b> Pour organiser et conduire la consultation  <b>Informationnelles</b> Pour mobiliser les 50 ans et + à la consultation	<b>Étape 2/3</b> Avoir un portrait clair et complet de la demande de la population concernée par le projet de RPA.

	<p><b>Étape 3 / 3</b>  <b>Planifier la construction</b>  En fonction des résultats des étapes 2 et 3 ci-haut, planifier la construction de la RPA</p>	M-L	<p><b>Responsables :</b>  -Promoteur</p> <p><b>Partenaires :</b>  -Municipalité  -Selon le modèle de résidence retenu</p>	<p><b>Financières</b>  (Selon le modèle de résidence retenu)</p>	<p><b>Étape 3/3</b>  Avoir un premier projet d'habitation dédié en totalité ou en partie aux personnes âgées autonomes.</p>
<p><b>2. (A)</b>  <b>Soutenir les projets d'offre de service local d'aide à l'entretien du domicile</b></p>	<p><b>Étape 1 / 3</b>  <b>Sonder les besoins</b></p>	C	<p><b>Responsables</b>  -CC</p> <p><b>Partenaires</b>  -Coup de main à domicile  -Communauté de Saint-Valérien  -Organismes communautaires en employabilité</p>	<p><b>Humaines</b>  Pour sonder besoins, organiser la séance d'info et repérage de travailleurs-travailleuses</p> <p><b>Informationnelles</b>  Pour diffuser l'existence du service</p>	<p>Donner accès à un service local d'aide à l'entretien du domicile.</p>
	<p><b>Étape 2 / 3</b>  <b>Séance d'information et repérage</b> des travailleurs, travailleuses potentielles</p>				
	<p><b>Étape 3 / 3</b>  <b>Avoir un groupe local</b> d'entretien à domicile</p>				
<p><b>3. (A et F)</b>  <b>Faciliter l'accès du service de transport médical et social offert par le CAB en créant une enveloppe budgétaire pour les bénéficiaires du service</b></p>	<p><b>Étape 1 / 2</b>  <b>Établir une entente avec le CAB</b> pour facturer la municipalité au lieu des bénéficiaires</p>	C	<p><b>Responsables</b>  -CC</p> <p><b>Partenaires</b>  -Municipalité  -CRD BSL</p>	<p><b>Humaines</b>  Pour coordonner la démarche avec le CAB</p> <p><b>Informationnelles</b>  Pour promouvoir le service</p>	<p>Faciliter le paiement du transport médical et social offert par le CAB pour rendre ce service essentiel plus accessible</p>
	<p><b>Étape 2 / 2</b>  <b>Promouvoir l'existence de ce service</b></p>				

<b>B. Augmenter l'accès au logement abordable pour les nouveaux arrivant.e.s et pour les jeunes qui reviennent s'installer au village</b>	<b>4. (A et F) Étudier la possibilité d'implanter un ou des modèles communautaires d'habitations multigénérationnelles</b>	<b>Étape 1 / 3 Évaluer la faisabilité d'implanter un ou des modèles communautaires d'habitations</b> (voir possibilité d'intégrer un des modèles à l'action #1).	C	<b>Responsables :</b> -Corpo de Dév. <b>Partenaires :</b> -Municipalité -SHQ/MAMH -OHRN -Gouv. Féd. (FMV) -CLRN / TROCBSL -Coop ATENA -Ministère de la famille -Attachée politique du Gouv. prov. -ASP (TIESSS)	<b>Humaines</b> Réalisation des démarches d'évaluation de faisabilité  <b>Informationnelles</b> Pour se doter des informations détaillées sur les différents modèles de coop possibles, les démarches à réaliser et les possibilités de financement	<b>Étape 1/2</b> Avoir un portrait clair des différents modèles communautaires d'habitations pouvant être construits au village, identifiant les pous vs les contres.
		<b>Étape 2 / 3 Appel de candidatures :</b> Si l'évaluation de la faisabilité est concluante, diffuser un appel de candidatures pour des acheteurs-acheteuses ou locataires potentiel.le.s	C-M	<b>Responsables :</b> -Corpo de Dév.  <b>Partenaires :</b> -Municipalité -CC	<b>Humaines</b> Coordination de la diffusion des messages d'appel de candidatures, lien et suivi avec les candidat.e.s  <b>Informationnelles</b> Publications sur le projet (web, journaux échelle locale, régionale, provinciale)	<b>Étape 2/3</b> Obtenir le nombre d'acheteurs-acheteuses ou locataires potentiel.le.s nécessaire pour lancer la mise en chantier.
		<b>Étape 3 / 3 Planifier et réaliser :</b> En fonction des résultats des étapes 1 et 2 ci-haut, planifier et réaliser la mise sur pied d'un ou des modèles communautaires d'habitations	M-L	<b>Responsables :</b> -Municipalité -Contracteurs intéressés -Comité citoyen (découlant de l'appel de candidature)  <b>Partenaires :</b> -Selon le modèle de coopérative retenu	<b>Financières</b> (Selon le modèle de coopérative retenu)	<b>Étape 3/3</b> Implanter au moins un 1 <sup>er</sup> modèle communautaire d'habitations multigénérationnelles abordables

	<p><b>5. (F)</b>  <b>Adapter le schéma d'aménagement et la réglementation municipale aux habitations alternatives (mini maisons sur roues et sur fondation, yourtes)</b></p>	<p><b>Étape 1 / 2</b>  <b>Apporter le projet au conseil municipal</b> (en cours)</p>	C	<p><b>Responsables :</b>  -Municipalité  -Comité de citoyen intéressé par ces alternatives</p> <p><b>Partenaires :</b>  -OASIS Saint-Val  -MRC  -Gouvernement provincial</p>	<p><b>Humaines</b>  Suivi de la démarche et travail sur la révision de la réglementation municipale</p> <p><b>Financières</b>  Frais municipaux administratifs</p>	<p>Adapter le schéma d'aménagement et la réglementation municipale afin de permettre l'installation ou la construction de mini maisons (sur roues ou sur fondation) et de yourtes au village.</p>
		<p><b>Étape 2 / 3</b>  <b>Consultation citoyenne</b>  pour présenter la démarche, répondre aux questions</p>				
<p><b>Étape 3 / 3</b>  <b>Modification de la réglementation</b>  Si étape 1 et 2 acceptées, entreprendre les démarches permettant d'adaptation du schéma d'aménagement et des règlements municipaux.</p>						
	<p><b>6. (A et F)</b>  <b>Mettre sur pied des projets pilotes d'un terrain partagé par plusieurs ménages (ex : communautés intentionnelles, permettre les Unités d'Habitation Accessoires (UHA))</b></p>	<p><b>Étape 1 / 2</b>  Soumission du projet au conseil municipal</p>	C	<p><b>Responsables :</b>  -Municipalité  -comité de citoyen intéressé par ces alternatives  -MRC</p> <p><b>Partenaires :</b>  -OASIS Saint-Val  -MRC  -Gouvernement provincial</p>	<p><b>Humaines</b>  Suivi de la démarche et travail sur la révision de la réglementation de la MRC</p> <p><b>Informationnelles</b>  Collecte de données et d'expériences provenant d'autres MRC ayant ouvert leur réglementation</p>	<p>Adapter le schéma d'aménagement et la réglementation municipale pour réduire la taille minimale et permettre formats alternatifs d'habitations (voir action #5) et permettre la conduite de projets pilotes de communautés intentionnelles et d'installation d'UHA.</p>
		<p><b>Étape 2 / 3</b>  <b>Consultation citoyenne</b>  pour présenter la démarche, répondre aux questions</p>				
		<p><b>Étape 2 / 2</b>  Si étapes 1 et 2 acceptées, soumission du projet municipal à la MRC</p>				

## UN MILIEU INCLUSIF

<b>C. Collaborer au développement d'un milieu inclusif pour tous et toutes</b>	<b>7. (A)</b> <b>Favoriser la reconnaissance des personnes âgées :</b> Participer à la semaine provinciale annuelle des aîné.e.s	<b>Étape 1 / 3</b> Rassembler : matériel éducatif, contenu, ateliers <b>Étape 2 / 3</b> Organiser une programmation/promotion valérienoise <b>Étape 3 / 3</b> Joindre l'événement annuellement	C	<b>Responsables</b> -Club 50+ -Animatrice ViActive  <b>Partenaires</b> -Cercle de fermières -Organismes (Chevaliers de Colomb, Club Lion), - TCABSL, -CC	<b>Humaines</b> Pour coordonner, organiser, diffuser, trouver financement <b>Matérielles</b> Capsules, documentaires, films, matériel d'activités <b>Financières</b> <b>Informationnelle</b> Diffusion de la programmation, promotion	Joindre la semaine annuelle québécoise des aîné.e.s, de manière récurrente
	<b>8. (F)</b> <b>Accueil et intégration des nouveaux arrivants (Maintenir)</b> Invitations personnalisées aux fêtes ou repas communautaires et présentation des nouveaux arrivants à la communauté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir un repas de bienvenue lors de rassemblements communautaires</li> <li>• Offrir panier du terroir + Plan de développement durable + politique FAMADA</li> <li>• Informer des services locaux</li> </ul>	P	<b>Responsables</b> -Municipalité -Corpo de Dév  <b>Partenaires</b> -CC	<b>Humaines</b> Coordination de l'accueil/préparation et remise des paniers + trousse d'information <b>Informationnelles</b> Mot d'accueil et invitations personnalisées	Continuer l'accueil personnalisé et les activités d'intégration de chaque nouveau ménage
	<b>9. (A et F)</b> <b>Maintenir une ressource humaine de Corporation de développement pour la recherche de financement pour divers projets relatifs aux actions FAMADA</b>	Poursuivre en continu la recherche de financement pour maintenir la ressource	C-P	<b>Responsable</b> -Corporation de développement	<b>Humaine</b> Recherche de financement	Maintenir et pérenniser notre ressource humaine de Copo de Dév. pour favoriser la réalisation des actions FAMADA

## FAVORISER LE BIEN-ÊTRE des FAMILLES, des AÎNÉ.E.S et des JEUNES

<b>D. Favoriser l'accès à des services essentiels de proximité (Santé, service social et soutien familial)</b>	<b>10. (F) Soutenir un projet de pouponnière temporaire</b>	<b>Étape 1 / 3</b> Consultation citoyenne sur les besoins des familles et exploration des modèles possibles de CPE (réalisée)	C	<b>Responsables :</b> -Aurore Boréale -Ministère de la famille -Municipalité  <b>Partenaires :</b> -Comité citoyen -CC	<b>Humaines</b> Suivi des démarches  <b>Financières</b> Pris en charge par Ministère de la famille et Aurore Boréale  <b>Matérielles</b> -Pouponnière temporaire : Espace du CC -Terrain pour CPE Possiblement fournit par municipalité	Avoir une Pouponnière pour accueillir 5 à 10 poupons en attendant la construction du service de garde 0-5 ans.
		<b>Étape 2 / 3</b> Soumission de projet au Ministère de la famille (réalisée et approuvée)				
		<b>Étape 3 / 3</b> Réfection du Chœur du Centre Communautaire				
	<b>11. (F) Supporter l'implantations d'un service de garde complet et stimulant pour les 0-5 ans, favorisant l'éducation dans la nature</b>	<b>Étapes 1 / 3 et 2 / 3 :</b> Idem aux 2 premières étapes de l'action 9	C			Avoir un service de garde 0-5 ans de 21 places subventionnées, dont 5 places pour les 0-18 mois.
<b>Étape 3 / 3</b> Construction du bâtiment dans environnement stimulant et sécuritaire		C-M				

	<b>12. (A et F) Élaborer et mettre en place un projet de services sociaux et de santé communautaire</b>	<b>Étape 1 / 3</b> - Inventorier les besoins, le matériel et l'espace requis (réalisé). - Logistique d'implantation du service (réalisé).	C	<b>Responsables</b> -CRD -Municipalité	<b>Humaines</b> Pour faire avancer les démarches, trouver le financement et dispenser les services	Mettre à disposition des services de santé et social de base pour une prise en charge de proximité et/ou référer aux soins désignés de manière précoce.
		<b>Étape 2 / 3</b> Trouver du financement	C-M	<b>Partenaires</b> -CC -CRD	<b>Financières</b> Pour se procurer le matériel nécessaire et aménager l'espace	
		<b>Étape 3 / 3</b> Déployer les services	M-L		<b>Matérielles</b> Aménagement de l'espace	
	<b>13. (A) Poursuivre la promotion des saines habitudes de vie</b>	<b>Intensifier la promotion du programme ViActive à travers les différents outils de communication</b>	C-P	<b>Responsable</b> -Animatrice ViActive  <b>Partenaire</b> -CISSS	<b>Humaines / Informationnelles</b> Coordo et promotion des activités	Pérenniser et promouvoir l'adhésion des 50 ans et + au programme ViActive

### 8.3.2 Loisirs / Participation sociale

Légende : (A) = Aîné.e.s ; (F) = Familles ; C = 1 à 3 ans ; M = 4 à 6 ans ; L = 6 ans et + ; P = poursuivre

Objectifs	Actions	Étapes	Échéancier	Responsables et Partenaires	Ressources	Résultats Attendus
<b>DES LOISIRS ET DES ACTIVITÉS POUR UNE VIE ACTIVE, EN SANTÉ ET STIMULANTE</b>						
<b>E. Continuer de favoriser l'accès à des activités sportives, de loisirs, culturelles et éducatives variées pour tous les âges.</b>	<b>14.</b> (A et F) <b>Entreprenre la réfection de la patinoire pour en faire une enceinte multisport 4 saisons</b>	<b>Étape 1 / 2</b> Demande de subventions Plan d'ingénieur	C	<b>Responsables :</b> -Municipalité <b>Partenaires :</b> -Gouv. Féd. + Prov (MELS) -Fondations de programmes jeunesse	<b>Financières</b>	Réfectionner la patinoire en une enceinte permettant des activités 4 saisons
		<b>Étape 2 / 2</b> Réfection				
	<b>15.</b> (A et F) <b>Faire une veille sur l'état des infrastructures dans les parcs et poursuivre l'aménagement en fonction d'une clientèle multigénérationnelle et amélioration des services d'utilités publiques extérieures</b>	<b>Étape 1 / 2</b> Évaluer les réparations, l'entretien et ajouts nécessaires, incluant points d'eau et toilette(s) publique(s)	C	<b>Responsables :</b> -Municipalité -Corpo sports et loisirs  <b>Partenaires :</b> -URLS BSL -Comité citoyen -CC Financement, installation et règlementation pour points d'eau : - MRC Agente de développement et ingénieur.e	<b>Humaines</b> Répertorier les réparations et travaux d'entretien à effectuer  <b>Financières</b> Coûts associés à l'entretien, les réparations ou l'ajout de matériel	Évaluer l'état et réparer le mobilier des parcs + prévoir les ajouts nécessaires en continu
		<b>Étape 2 / 3</b> Trouver le financement				
		<b>Étape 3 / 3</b> Effectuer les travaux, l'entretien et/ou les ajouts				



<b>16. (A et F) Améliorer l'éclairage dans les parcs</b>	<b>Étape 1 / 2</b> Évaluer le type d'éclairage approprié et la faisabilité du projet	C	<b>Responsable</b> -Municipalité	<b>Financières</b> Achat et installation de l'éclairage	Installer de l'éclairage dans les parcs favorisant l'activité extérieure en toute sécurité. Privilégier un éclairage éco énergétique et peu générateur de pollution lumineuse
	<b>Étape 2 / 2</b> Effectuer les travaux	C-M	<b>Partenaires</b> -MELCC		
<b>17. (A et F) Maintenir et augmenter les heures du poste de coordination du Centre Communautaire essentiel au bon fonctionnement du lieu et à la coordination entre les utilisateurs.</b>	Poursuivre les demandes de subvention / financement. Promouvoir les activités du Centre Communautaire	P	<b>Responsables</b> -CC -Municipalité  <b>Partenaires</b> -Gouv. Féd. -Gouv. Prov.	<b>Humaines</b> - Pour la recherche de financement - Pour occuper le poste de coordination  <b>Financières</b> Pour pérenniser le poste de coordination	Reconduire annuellement le poste de Coordination du CC et augmenter ses heures pour pourvoir à la demande d'activités et d'organisation.
<b>18. (A) Maintenir et promouvoir l'offre d'activités par et pour les personnes de 50 ans +</b>	<b>Étape 1 / 2</b> Évaluer les besoins des organisations pour les aider à maintenir leur offre d'activités	P	<b>Responsables</b> -Club 50+ -Cercle de fermières -Animatrice ViActive  <b>Partenaires</b> Municipalité, CC, Corpo sports et loisirs	<b>Selon les besoins identifiés par les organisations</b>	Pérenniser nos organisations offrant des activités par et pour les personnes de 50 ans et + et les personnes aînées.
	<b>Étape 2 / 2</b> Soutenir les organismes dans la rencontre de leurs besoins				
<b>19. (F) Maintenir et promouvoir l'offre parascolaires à prix modique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Rechercher du financement et partenaires financiers continu.</b></li> <li><b>Poursuivre le souci de jumelage intergénérationnel.</b></li> </ul>	P	<b>Responsables</b> Corpo sports et loisirs  <b>Partenaires</b> Corpo de Dév., CC MELS, École Saint-Rosaire	<b>Humaines</b> Responsables et coordination des activités  <b>Financières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implanter et maintenir une ressource humaine de coordination</li> <li>- Continuer d'offrir une variété d'activités intéressantes et abordables aux enfants de Saint-Valérien</li> </ul>

<p><b>20. (A)</b>  <b>Bonifier et maintenir le Programme d'activités physiques Viactive et d'activités sportives pour les 50 ans et plus incluant les aîné.e.s ayant des limitations ou non.</b></p>	<p><b>Étape 1 / 2</b>  <b>Organiser, animer et offrir</b> une programmation d'activité physiques et de mise en forme adaptée et diversifiée pour la clientèle participante et en prévoir le matériel.</p>	C-P	<p><b>Responsable</b>  Animatrice Viactive</p> <p><b>Partenaires</b>  -Club 50 +,  CC,  Corpo sports et loisirs,  Municipalité,  URLS,  CISSS</p>	<p><b>Humaines</b>  Pour organiser, animer et offrir la programmation</p> <p><b>Financières et matérielles</b>  Selon les activités</p> <p><b>Informationnelles</b>  Promotion des activités</p>	<p>Maintenir les activités favorisant une vie active stimulante, la création d'un réseau social et une meilleure santé physique pour la clientèle des 50 ans et +, tout en respectant leurs limitations</p>
	<p><b>Étape 2 / 2</b>  <b>Intensifier la promotion du centre de conditionnement physique du CC</b> pour en maintenir l'accessibilité à faible coût</p>				
<p><b>21. (A et F)</b>  <b>Continuer d'offrir et de bonifier des activités culturelles et éducatives pour tous les groupes d'âge</b></p>	<p><b>Étape 1 / 3</b>  <b>Sonder les intérêts</b> des jeunes, des familles et des personnes aîné.e.s</p>	P	<p><b>Responsables</b>  -Corpo sports et loisirs  -Bibliothèque</p> <p><b>Partenaires</b>  -CC,  -Partenaires financiers au besoin,  -Réseau Biblio du Québec  -Cercle de fermières  -Club 50+</p>	<p><b>Humaines</b>  Pour organiser et animer les activités</p> <p><b>Matérielles</b>  Local, matériel spécifique aux activités</p> <p><b>Financières</b>  Au besoin</p> <p><b>Informationnelles</b>  Promouvoir les activités et communiquer les besoins d'implication</p>	<p>Continuer de proposer, créer des activités culturelles et éducatives accessibles à l'ensemble des Valériennois.e.s et répondant à leurs intérêts</p>
	<p><b>Étape 2 / 3</b>  Organiser les activités et trouver le financement au besoin</p>				
	<p><b>Étape 3 / 3</b>  Promouvoir les activités</p>				

**F. Rendre les activités de plein air plus accessibles en favorisant l'accès à notre patrimoine naturel**

<p><b>22.</b> (A et F)  <b>Explorer les possibilités d'entente avec des propriétaires privés</b> afin d'accroître l'accès aux sentiers et aux cours d'eau à l'ensemble des Valériennois.e.s.</p>	<p><b>Étapes 1 / 3</b>  <b>Évaluer les options et partenariats possibles</b> avec propriétaires privés</p>	C	<p><b>Responsables</b>            -Corporation sports et loisirs</p> <p><b>Partenaires</b>            -Municipalité            -Propriétaires privés</p>	<p><b>Humaines</b>            Pour faire les suivis et assurer l'avancement à chaque étape</p> <p><b>Informationnelle</b>            Promotion des nouveaux accès au publics</p>	<p>Rendre accessibles plus d'espaces naturels à l'ensemble des Valériennois.e.s</p>	
	<p><b>Étapes 2 / 3</b>  <b>Établir l'entente de services</b> (Promotion et modalités d'accès aux terrains privés)</p>	C à M				
	<p><b>Étape 3 / 3</b>  <b>Ouvrir et promouvoir l'accès</b> à des sentiers et cours d'eau</p>	C à M				
	<p><b>23.</b> (A et F)  <b>Explorer les possibilités d'entente avec la MRC et les ministères concernés</b> afin d'accroître l'accès aux sentiers et aux cours d'eau en territoire public à l'ensemble des Valériennois.e.s.</p>	<p><b>Étape 1 / 3</b>  <b>Prendre connaissance du fonctionnement du modèle du Parc régionale du Massif Sud</b></p>	C	<p><b>Responsables</b>            -Corporation des sports et loisirs            -Municipalité</p> <p><b>Partenaires</b>            -MRC            -Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs            -Ministère des Énergies et des Ressources naturelles            - Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques</p>	<p><b>Humaines</b>            Pour faire les suivis et assurer l'avancement à chaque étape</p> <p><b>Informationnelles</b>            Documentation sur d'autres modèles de parcs régionaux (Ex : Massif Sud)            Procédures légales en partenariat avec la MRC et les ministères concernés            Promotion ce projet auprès des citoyen.ne.s</p>	<p>Modifier le statut CAAF du territoire forestier du secteur de la Montagne Ronde pour un statut de Parc régional, afin de participer à un projet régional éco-citoyen sur ce secteur public.</p>
		<p><b>Étape 2 / 3</b>  <b>Évaluer la possibilité de partenariat avec la MRC Rimouski-Neigette</b> concernant un projet de parc régional éco-citoyen dans le secteur de la Montagne Ronde</p>	C à M			
		<p><b>Étape 3 / 3</b>  <b>Discuter de la possibilité de modifier le statut juridique du territoire de le Montagne Ronde</b></p>	M à L			

## STIMULER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LA CRÉATION DE LIENS

<b>G. Cultiver le sentiment d'appartenance des Valériennois.e.s, afin de susciter leur implication dans la vie communautaire</b>	<b>24.</b> (A et F) <b>Créer un budget participatif inclusif dédié à l'organisation de projets/activités citoyens en lien avec le CC (en dehors des organismes)</b>	<b>Étape 1 / 3</b> <b>Allocation équitable du budget</b> aux différents groupes d'âges	C	<b>Responsables</b> Municipalité CC  <b>Partenaires</b> Les différents organismes communautaires et citoyens	<b>Humaines</b> Établir l'offre de budget participatif. Organiser consultations citoyennes et accompagner les participant.es dans leur projet  <b>Financières</b> Budget déterminé et alloué par le conseil municipal  <b>Informationnelles</b> Promotion de la démarche	Démocratiser l'utilisation du CC pour susciter la prise une appropriation de l'espace par différents groupes d'appartenance, autres que les organismes communautaires.
		<b>Étape 2 / 3</b> <b>Promouvoir le budget et susciter la participation</b>	C			
		<b>Étape 3 / 3</b> <b>Accompagner les citoyen.ne.s</b> dans la réalisation de leur projet	C			
	<b>25.</b> (F) <b>Maintenir le local et les activités jeunesse - ado</b>	-Poursuivre la mise à disposition d'un local dédié aux jeunes et ados. -Ressources d'accompagnement adaptées pour les 11-12 ans et 13 ans+ -Assistance financement.	C et P	<b>Responsables</b> Corpo sports et loisirs  <b>Partenaires</b> CC	<b>Humaines</b> Accompagnement des jeunes et ados  <b>Financières / Matérielles</b> Selon les besoins et projets des jeunes et ados	Permettre aux jeunes et ados de se réunir et d'organiser des activités répondant à leurs intérêts et besoins
	<b>26.</b> (A et F) <b>Poursuivre et bonifier Le projet Ados au boulot pour corvées extérieures d'été et de fin de semaine. Favoriser le jumelage ados-aîné.e.s</b>	<b>Étape 1 / 2</b> <b>Sonder :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les besoins de travaux</li> <li>• Les ados intéressé.e.s</li> </ul>	C et P	<b>Responsables</b> -Corpo sports et loisirs  <b>Partenaires</b> -Club 50+ -Cercle Fermières -La Sphère (accompagnement pour coordo du service)	<b>Humaines</b> Coordonner le service Recruter ados et bénéficiaires  <b>Informationnelles</b> Promouvoir le service	Avoir une équipe d'ados encadrée et mobilisée pour réaliser des travaux extérieurs rémunérés
		<b>Étape 2 / 2</b> <b>Coordonner le service</b>				

	<p><b>27. (F)</b>  <b>Donner une voix aux enfants du village dans les processus décisionnels</b></p>	<p>Développer un projet permettant aux enfants et ados de s'initier et participer à la vie démocratique du village.</p>	<p>C</p>	<p><b>Responsables</b>  -Bibliothèque  <b>Partenaires</b>  Corpo sports et loisirs, CIBLES, CC, Municipalité, École Saint-Rosaire, ASP (TIESS)</p>	<p><b>Humaines</b>  Coordonner l'offre d'ateliers d'initiation à la démocratie et encadrer l'intégration des jeunes lors de consultations, d'assemblées, etc.</p>	<p>Répondre au besoin exprimé par les enfants de participer à la prise de décision les concernant</p>
<p><b>H. Favoriser la rencontre et la création de liens.</b></p>	<p><b>28. (A et F)</b>  <b>Poursuivre l'organisation d'événements communautaires rassembleurs</b></p>	<p><b>Étapes 1 / 3</b>  Recherche de financement</p>	<p>P</p>	<p><b>Responsables</b>  -Corpo de Dév.  <b>Partenaires</b>  -Organismes locaux, -École et service de garde, -Partenaires financiers et donateurs</p>	<p><b>Humaines</b>  Organisation, bénévoles  <b>Matérielles / Financières</b>  En fonction de l'événement  <b>Informationnelles</b>  Recrutement et promotion</p>	<p>Reconduire annuellement une variété d'événements favorisant la rencontre des Valériennois.e.s de tous horizons</p>
		<p><b>Étape 2 / 3</b>  Inviter la population de tous âges à s'impliquer dans l'organisation</p>				
		<p><b>Étape 3 / 3</b>  Promouvoir les événements</p>				
	<p><b>29. (A et F)</b>  <b>Maintenir, promouvoir le groupe citoyen de souveraineté alimentaire Les Valeureux Rhizomes</b></p>	<p><b>Étape 1 / 3</b>  <b>Trouver financement</b> pour reconduire les postes de coordination et de cuisinière/cuisinier</p>	<p>P</p>	<p><b>Responsables</b>  Corpo sports et loisirs  <b>Partenaires</b>  -Corpo de Dév.  -TROC BSL/Action populaire Rimouski-Neigette,  -l'Alliance  -Gouv. prov + féd.  -Fruits partagés Rimouski-Neigette  -Club 50+</p>	<p><b>Humaines</b>  Coordination des bénévoles des producteurs et des activités de transfo  Bénévoles pour les activités et repas  <b>Financières / Matérielles</b>  Ingrédients, matériel de cuisine et de cueillette  <b>Informationnelles</b>  Recrutement et Promotion</p>	<p>Pérenniser le groupe Les Valeureux Rhizomes qui favorise la création de liens intergénérationnels, prévient le gaspillage alimentaire, valorise nos producteurs locaux, offre des repas sains à prix modique</p>
		<p><b>Étape 2 / 3</b>  <b>Recruter les bénévoles</b></p>				
		<p><b>Étape 3 / 3</b>  <b>Organiser les activités</b>  (Cueillette, transfo, repas)</p>				

	<b>30. (A et F)</b> <b>Mettre sur pied un lieu propice à la rencontre entre adultes</b> (café-bistro, discussions, ateliers et <i>coworking</i> )	<b>Étape 1 / 5</b> Monter un comité citoyen	C	<b>Responsables</b> -Comité citoyen  <b>Partenaires</b> -Corpo de Dév. -Municipalité	<b>Humaines</b> Faire avancer le projet Éventuellement bénévoles et/ou employé.e.s pour la gestion du lieu et le service  <b>Financières / Matérielles</b> Aménager le lieu et l'équiper  <b>Informationnelles</b> Recruter les personnes voulant s'impliquer, promouvoir le projet	Mettre sur pied un tiers-lieu pour répondre au besoin des adultes de Saint-Valérien de se rencontrer.
		<b>Étape 2 / 5</b> Trouver un espace et sa vocation (Coop, OBNL vs entreprise)	C-M			
		<b>Étape 3 / 5</b> Financement	C-M			
		<b>Étape 4 / 5</b> Aménagement du lieu	M			
		<b>Étape 5 / 5</b> Coordination-lancement et promotion (employé vs bénévoles)	M			
	<b>31. (A)</b> <b>Contribuer à briser l'isolement en poursuivant les café-rencontres des 50 ans+</b>	<b>Promouvoir les rencontres avec une attention particulière pour les 70 ans et +</b>	P	<b>Responsables</b> -Club 50+, -Animatrice ViActive  <b>Partenaires</b> -Cercle de fermières -CC	<b>Humaines</b> Coordonner la tenue des cafés  <b>Matérielles</b> Lieu de rencontre  <b>Informationnelles</b> Promotion des rencontres	Poursuivre la tenue continue des café-rencontres dédiés au 50 ans+ en maintenant et favorisant la participation des 70 ans et +

### 8.3.3 Transport, mobilité et sécurité

Légende : (A) = Aîné.e.s ; (F) = Familles ; C = 1 à 3 ans ; M = 4 à 6 ans ; L = 6 ans et + ; P = poursuivre

Objectifs	Actions	Étapes	Échéancier	Responsables et Partenaires	Ressources	Résultats Attendus
<b>TRANSPORT ET MOBILITÉ SOUTENABLES ET SÉCURITAIRES</b>						
<b>I. Favoriser un transport actif plus sécuritaire pour les jeunes, les personnes âgées et les familles</b>	<b>32. (A et F)</b> <b>Aménager un espace piétons sécuritaire</b>	-Aménagement d'une bande de traverse piéton, -Élargissement du trottoir, -Implantation du trottoir secteur sud secteur scolaire -Plans réalisés	C	<b>Responsables</b> -Municipalité -MTQ	<b>Humaines</b> Suivis des étapes  <b>Financières</b> Réalisation des travaux	Réaliser et conclure le projet d'aménagement piéton
	<b>33. (A et F)</b> <b>Identifier des zones cyclables potentielles à délimiter</b>	<b>Étapes 1 / 3</b> <b>Répertorier les rues et secteurs</b> de rangs pouvant potentiellement accueillir des zones cyclables sécuritaires (ex : 4 <sup>e</sup> Rang Est jusqu'à Rimouski)	C	<b>Responsables</b> -Municipalité -MTQ	<b>Humaines</b> Suivi des étapes  <b>Financières</b> Effectuer les travaux	Implanter des pistes cyclables sécuritaires dans Saint-Valérien et si possible pour se rendre à jusqu'à Rimouski.
		<b>Étape 2 / 3</b> <b>Évaluer avec la possibilité</b> d'aménager ou de délimiter des zones cyclables parmi les endroits identifiés	C-M			
		<b>Étape 3 / 3</b> <b>Travaux de réfections de voies</b> pour installer des zones cyclables sécuritaires	M-L			

	<p><b>34.</b> (A et F)  <b>Poursuivre et bonifier la sensibilisation sur le transport actif sécuritaire (vélo-piéton)</b></p>	<p><b>Pour les enfants :</b>  <b>Poursuivre les séances d'information sur la sécurité à vélo à l'École Saint Rosaire en partenariat avec la SQ</b></p>	P	<p><b>Responsables</b>  Pour les enfants :  -École Saint-Rosaire</p>	<p><b>Humaines</b>  Coordonner les séances d'information à l'école</p>	<p>Fournir de l'information et du matériel aux Valériennois.e.s de tous âges pour favoriser un transport actif sécuritaire</p>
		<p><b>Pour l'ensemble de la population :</b>  -Fournir un brassard réflecteur  -Diffusion de capsules et matériel informatifs en ligne</p>	C - P	<p>Pour les adultes :  -CC  - Animatrice ViActive</p> <p><b>Partenaires</b>  -SQ  -CISSS</p>	<p><b>Informationnelles</b>  Promouvoir l'accès aux brassards et capsules/matériel informatifs</p>	
<p><b>J. Faciliter le transport collectif</b></p>	<p><b>35.</b> (A et F)  <b>Faciliter le covoiturage</b></p>	<p><b>Réévaluer la demande et la stratégie d'implantation la mieux adaptée</b> pour Saint-Valérien : mettre sur pied un comité citoyen pour conduire le projet</p>	C	<p><b>Responsables</b>  -Comité citoyen sur la mobilité</p> <p><b>Partenaires</b>  -CREBSL</p>	<p><b>Humaines</b>  Comité citoyen</p> <p><b>Informationnelles</b>  Promouvoir si un système formel émerge.</p>	<p>- Poursuivre et améliorer la démarche en cours.  - Développer un système de covoiturage efficace et adapté à notre municipalité.</p>
	<p><b>36.</b> (A et F)  <b>Promouvoir le transport intermunicipal et participer à son amélioration.</b></p>	<p><b>Étape 1 / 3</b>  Réfléchir à des stratégies pour promouvoir le service, le maintenir, faciliter son utilisation. (En cours)</p>	C	<p><b>Responsables</b>  -Comité citoyen sur la mobilité,</p>	<p><b>Informationnelle ++</b>  Rendre l'information claire, accessible et la publiciser ++</p>	<p>- Continuer les démarches visant la promotion et l'amélioration continue du service pour inciter à son utilisation.</p>
		<p><b>Étape 2 / 3</b>  Explorer possibilités de collaboration avec municipalités avoisinantes + MRC pour proposer des améliorations (plus de passages et d'arrêts).</p>	C - M	<p>-Municipalité de Saint-Val et avoisinantes</p> <p><b>Partenaires</b>  -MRC  -CREBSL</p>	<p><b>Humaine</b>  Suivi de la démarche de promotion et retours entre les différentes parties (Municipalité, MRC, utilisateurs)</p>	<p>- Faire des suivis et évaluations récurrentes de son utilisation (nombre de passages, appréciation sur système, commentaires et suggestions).</p>
		<p><b>Étape 3 / 3</b>  Périodes d'essais testant les possibilités évoquées à l'étape 2 avec suivis et ajustements en continu.</p>	M à L	<p>-MAMH (FRR)</p>		



<p><b>37.</b> (A et F)  <b>Augmenter l'offre de transport collectif intra municipal : Étudier la possibilité d'ouvrir l'utilisation des autobus scolaires aux citoyen.ne.s et étudiant.e.s sur les heures et trajets scolaires.</b></p>	<p><b>Étape 1 / 3</b>  <b>Approcher les parties impliquées</b> pour étudier les possibilités  <b>Étape 2 / 3</b>  <b>Lancer projet pilote</b> avec citoyens volontaires pour tester la formule  <b>Étape 3 / 3</b>  <b>Tester avec l'ensemble des citoyen.ne.s.</b></p>		<p><b>Responsables</b>  Comité citoyen sur la mobilité</p> <p><b>Partenaires</b>  CREBSL (conseils)  Entreprises d'autobus scolaires  Fédération des centres de services scolaires</p>	<p><b>Humaines</b>  Suivi et coordination des démarches</p> <p><b>Informationnelles</b>  Promouvoir le projet pilote et éventuellement le test élargi</p>	Optimiser les déplacements des autobus scolaires en comblant les sièges vides avec des passagers - passagères.
---	---	--	--	---	--

## SÉCURITÉ DES PERSONNES ÂÎNÉES ET DES PERSONNES DANS LE BESOIN

<p><b>K. Assurer la sécurité des personnes âgées, à mobilité réduite ou vulnérables</b></p>	<p><b>38.</b> (A)  <b>Collaborer à la mise à jour en continue du plan de mesure d'urgence, notamment en répertoriant et documentant les habitations où vivent des personnes âgées et à mobilité réduite dans le cadre du plan de mesure d'urgence</b></p>	<p><b>Étape 1</b>  <b>Explorer la possibilité</b> avec le service d'incendies (En cours)</p>	<p>C</p>	<p><b>Responsables</b>  Service de pompiers  Municipalité  MRC  SQ</p> <p><b>Partenaires</b>  Sécurité civile  Croix Rouge  Organismes communautaires valériennois</p>	<p><b>Humaines</b>  Communications et suivis avec service de pompiers et partenaires</p>	Mise à jour des plans d'intervention d'urgence et de protection contre les incendies incluant des stratégies facilitant de la prise en charge rapide et efficace des personnes âgées, à mobilité réduite ou vulnérables.
	<p><b>Étape 2</b>  Si démarche possible, suivi avec le service d'incendies</p>	<p>C</p>				
	<p><b>Étape 3</b>  Communiquer qu'une mise telle mise à jour du plan d'intervention est en place</p>	<p>C - M</p>				
	<p><b>39.</b> (A et F)  <b>Maintenir la distribution locale des paniers de Moisson-Rimouski-Neigette</b></p>	<p>Poursuivre tel qu'instauré et adapter / bonifier selon les besoins.  Poursuivre la mobilisation bénévole</p>	<p>P</p>	<p><b>Responsables</b>  -Corpo sports et loisirs</p> <p><b>Partenaires</b>  -Moisson Rimouski-Neigette  -Municipalité (pour le transport)</p>	<p><b>Humaines</b>  Bénévoles</p>	Pérenniser la distribution locale des paniers de Moisson Rimouski-Neigette

	<b>40. (A)</b> <b>Collaborer à l'organisation de conférences récurrentes sur la sécurité globale des personnes âgées</b>	Étape 1 Entrer en contact avec la SQ, explorer la possibilité de réalisation	C	<b>Responsables</b> -Centre Communautaire	<b>Humaines</b> Assurer le suivi de la démarche et participer à l'organisation des conférences	Organiser une première conférence en collaboration avec la SQ et en évaluer/viser la tenue annuelle
		Étape 2 Promouvoir et tenir les conférences		<b>Partenaires</b> -SQ -Club 50+ -Cercle de fermières		

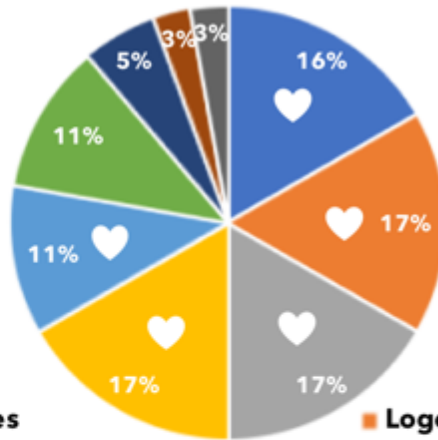
### 8.3.4 Communication et information

Légende : (A) = Aîné.e.s ; (F) = Familles ; C = 1 à 3 ans ; M = 4 à 6 ans ; L = 6 ans et + ; P = poursuivre

Objectifs	Actions	Étapes	Échéancier	Responsables et Partenaires	Ressources	Résultats Attendus
<b>COMMUNICATION ET INFORMATION EFFICACES ET ACCESSIBLES</b>						
<b>L. Se doter d'une stratégie de communication efficace pour informer et impliquer la population</b>	<b>41. (A et F) Embaucher un.e agent.e de communication</b>	<b>Étape 1</b> <b>Définitions du rôle et des tâches</b> (en cours)	C	<b>Responsables</b> Corpo sports et loisirs	<b>Humaine</b> -Définition du rôle et des tâches -Entrevue -Accompagnement de l'employé.e  <b>Financement</b> Pour rémunérer l'employé.e	-Actualiser le journal local, -Coordonner et mettre à jour les différentes pages web, réseaux sociaux et écran électronique de programmation du CC -Monter un bottin des services locaux et régionaux -Faciliter la communication : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des organismes vers la population et vice-versa</li> <li>• Entre les organismes</li> <li>• De la municipalité vers la population et vice-versa</li> </ul>
		<b>Étape 2</b> <b>Trouver du financement</b> (en cours)	C			
		<b>Étape 3</b> <b>Recrutement et embauche</b>	C			
	<b>42. (A et F) Coordonner le bénévolat</b>	<b>Développer une « banque centrale » de bénévoles</b> par catégories d'intérêts	C	<b>Responsable</b> - Agent.e de communication si possible et si Action 40 réalisée - Corpo sports et loisirs	<b>Humaine</b> Pour coordonner le bénévolat (communication, recrutement, mise à jour de la banque de bénévolat et des besoins)	Être doté d'un fonctionnement efficace pour recruter et combler les besoins en bénévoles

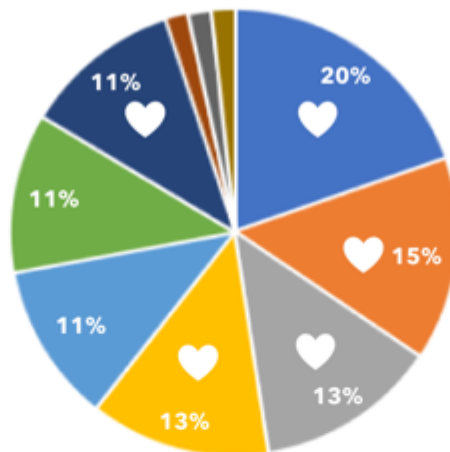
## ANNEXES

Figure 1.  
Suggestions des 50 ans et +  
pour bonifier l'offre d'habitations au village  
Coups de cœur et propositions significatives



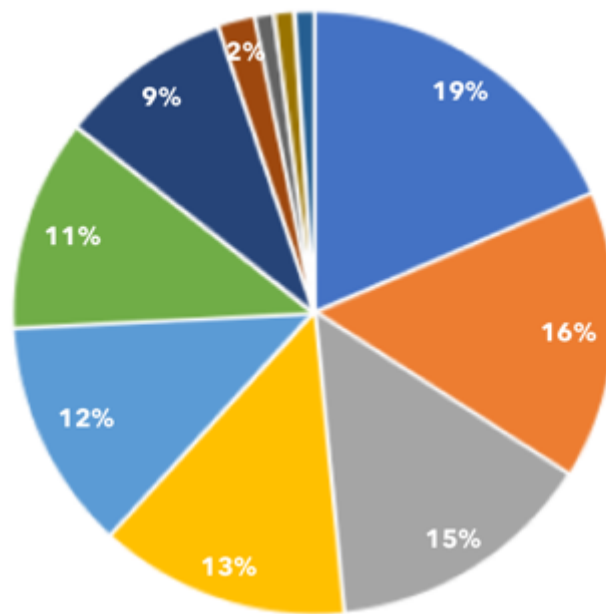
- **Résidences pour personnes âgées**
- **Logements sociaux**
- **Coopératives d'habitation**
- **Communautés intentionnelles (éco-lieux, habitats partagés)**
- **Aires de camping**
- **Logements multigénérationnels**
- **Permettre habitats alternatifs (mini-maisons, yourtes)**
- **Modifier zonages pour ajouter terrains habitables**
- **Auberges saisonnières**

Figure 2.  
Suggestions des 20-49 ans  
Pour bonifier l'offre d'habitations au village  
Coups de cœur et propositions significatives



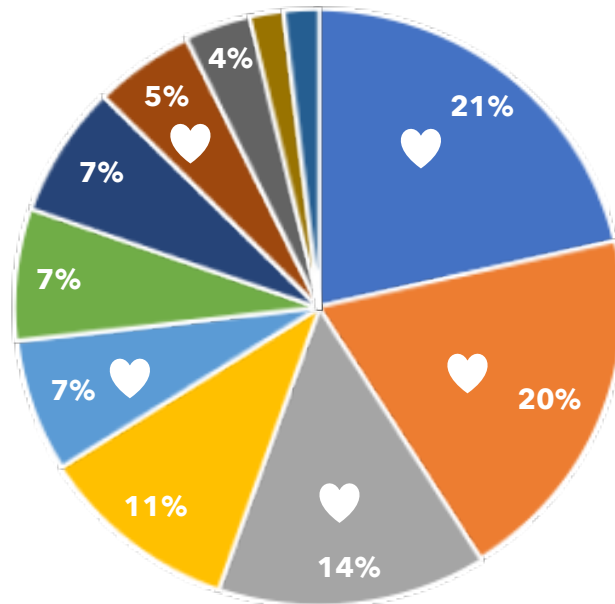
- **Permettre habitats alternatifs (mini-maisons, yourtes)**
- **Logements sociaux**
- **Coopératives d'habitation**
- **Communautés intentionnelles (éco-lieux, habitats partagés)**
- **Résidences pour personnes âgées**
- **Modifier zonages pour ajouter terrains habitables**
- **Logements multigénérationnels**
- **Aires de camping**

Figure 3.  
Suggestions des adultes  
pour bonifier l'offre d'habitations au village  
Tous âges confondus



- **Permettre habitats alternatifs (mini-maisons, yourtes)**
- **Résidences pour personnes âgées**
- **Logements sociaux**
- **Logements multigénérationnels**
- **Modifier zonages pour ajouter terrains habitables**
- **Coopératives d'habitation**
- Communautés intentionnelles (éco-lieux, habitats partagés)
- Aires de camping
- Auberges saisonnières
- Blocs à appartements
- Auberge jeunesse

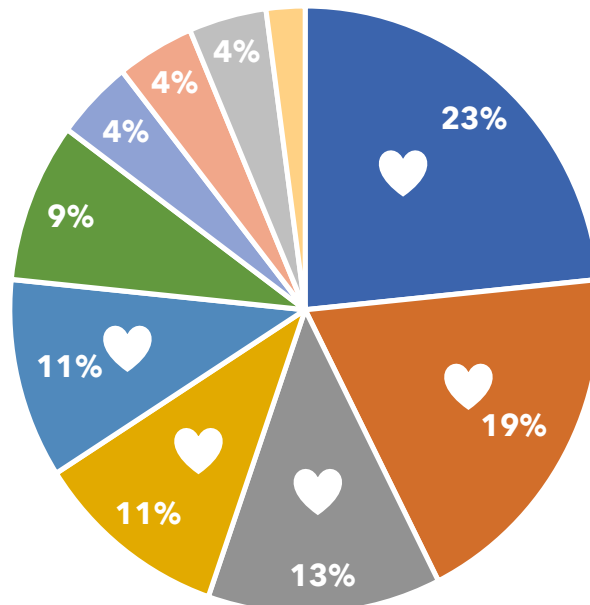
Figure 4.  
 Services à maintenir ou ajouter au village  
 Selon les 50 ans et +  
 Coups de cœur + choix significatifs



- **Service médical (prises sang, infirmière, médecin généraliste)**
- **Centre de la petite enfance (CPE)**
- **Épicerie**
- Centre Communautaire (incluant ses locaux, patinoire, etc)
- Professionnels de la santé (physio, ergo, orthophoniste)
- Garage
- Guichet automatique
- Magasin général
- Poste
- Dépanneur
- Développement des moyens de communication

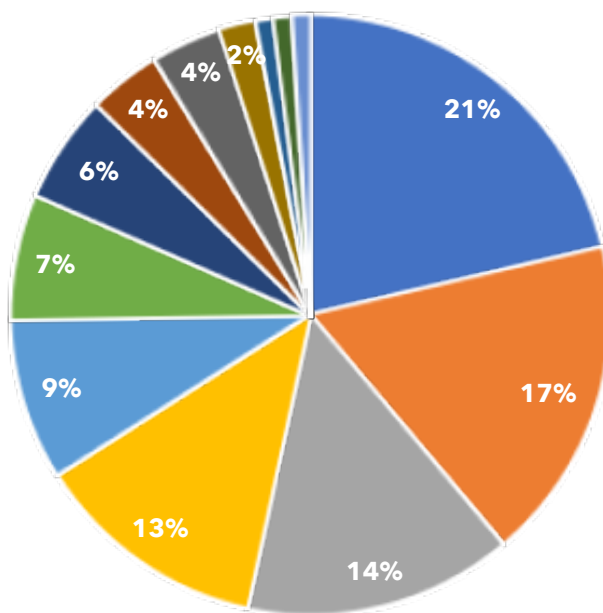
Consultation citoyenne du 30 octobre 2021

Figure 5.  
 Services à maintenir ou ajouter au village  
 Selon les 20-49 ans  
 Coups de cœurs + choix significatifs



- **Service médical (prises sang, infirmière, médecin généraliste)**
- **Centre de la petite enfance (CPE)**
- **Épicerie**
- Centre Communautaire (incluant ses locaux, patinoire, etc)
- Professionnels de la santé (physio, ergo, orthophoniste)
- Garage
- Guichet automatique
- Magasin général
- Poste
- Dépanneur
- Développement des moyens de communication

Figure 6.  
Services à maintenir ou ajouter au village  
Selon les adultes, tous âges confondus



- **Centre de la petite enfance (CPE)**
- **Centre Communautaire (incluant ses locaux, patinoire, etc)**
- Professionnels de la santé (physio, ergo, orthophoniste)
- Garage
- Guichet automatique
- Dépanneur
- Développement des moyens de communication
- **Service médical (prises sang, infirmière, médecin généraliste)**
- **Épicerie**
- Magasin général
- Poste
- Quincaillerie
- Forge

Consultation citoyenne du 30 octobre 2021

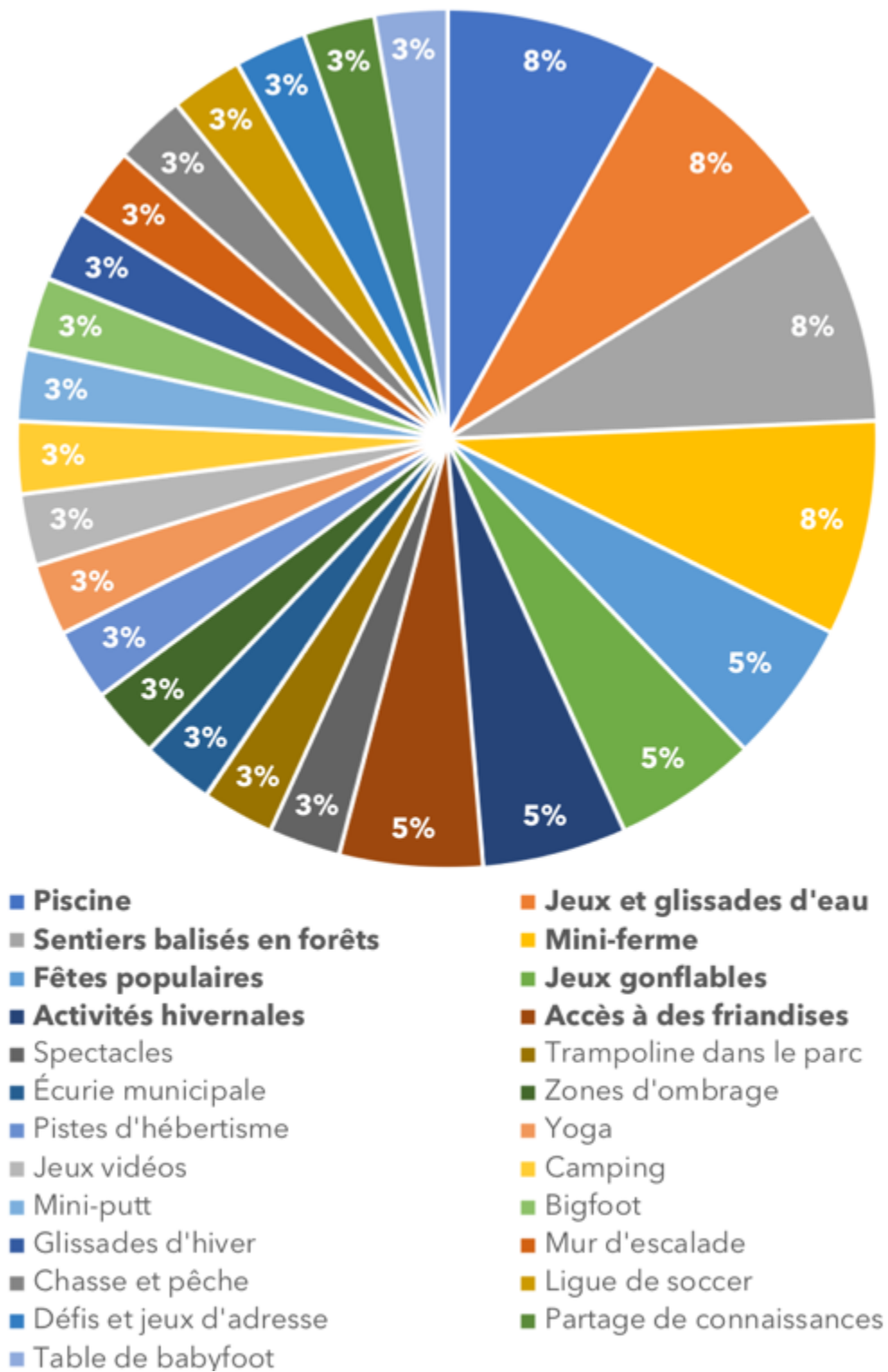


Figure 7.  
Sondage - Activités préférées (ou souhaitées)  
chez les 50 ans et plus et les familles à Saint-Valérien

Catégories	50 ans et plus (56 répondant.e.s)	Familles (43 répondant.e.s)
<b>Culturelles</b>	<b>Spectacles</b> <b>Cinéma</b> <b>Fêtes communautaires</b>	<b>Spectacles</b> <b>Fêtes communautaires</b> <b>Cinéma</b>
<b>Artistiques</b>	Peinture/Sculpture <b>Danse</b> Atelier d'artisanat	<b>Danse</b> Musique Théâtre/Art de scène
<b>Éducatives et sociales</b>	Utilisation des technologies numériques <b>Cuisine et jardinage</b> <b>Astronomie</b>	Parent-enfants <b>Cuisine</b> <b>Astronomie</b>
<b>Extérieures</b>	Voyages organisés <b>Marche en sentiers</b> <b>Accès aux lacs et rivières</b>	<b>Accès aux lacs et rivières</b> Ateliers sur les comestibles et <b>jardinage</b> <b>Marche en sentiers</b>
<b>Sportives</b>	Pickleball Pétanque et Mini putt Mise en forme et rééducation du mouvement	Patinage libre Zumba, ski de fond, vélo Soccer, volleyball, hockey
<b>De détente</b>	<b>Méditation/relaxation</b> Gestion de la douleur <b>Yoga</b>	<b>Yoga</b> <b>Méditation et relaxation</b>
<b>Autres propositions populaires</b>	<b>Jeux de cartes</b>	Lieu de rencontres : café-bistro et 5 à 7 Activités multigénérationnelles : 1) <b>Cuisine</b> 2) <b>Activités extérieures</b> 3) <b>Jeux de société</b> 4) <b>Artisanat</b>

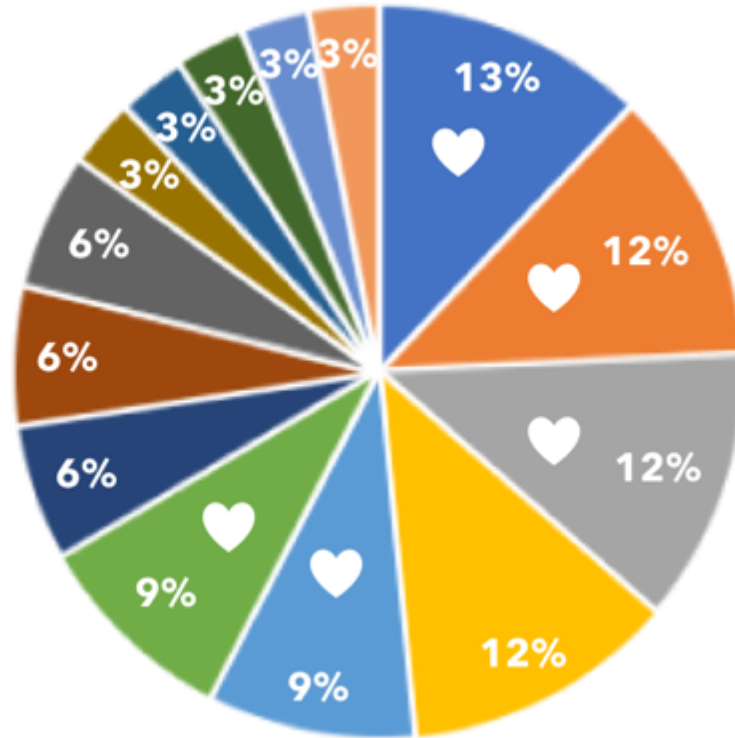
*Pour chaque catégorie d'activités, les réponses sont inscrites en ordre décroissant de popularité, du haut vers le bas (la plus populaire de chaque catégorie se trouvant donc en haut). Lorsque plusieurs activités se trouvent sur la même ligne, c'est qu'elles sont ex-aequo. Celles qui revenaient tant chez les 50 ans et plus que chez les familles ont été mises en **caractères gras**, afin de faire ressortir les opportunités de formules multigénérationnelles.*

Figure 8.  
 Activités souhaitées par les enfants de Saint-Valérien



37 enfants de l'École Saint-Rosaire, du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année, ont répondu.

Figure 9.  
 Activités de loisirs préférées des 50 ans et +  
 Coups de cœur + activités significatives



■ **Spectacles**

■ **Danse**

■ **Ateliers sur les plantes comestibles**

■ **Musique**

■ **Jardinage**

■ **Cuisine**

■ **Cinéma**

■ **Peinture - sculpture**

■ **Jeux de société**

■ **Artisanat**

■ **Théâtre**

■ **Utilisation des cellulaires, tablettes, ordinateurs**

■ **Astronomie**

■ **Éducation financière**

Consultation citoyenne du 30 octobre 2021

Figure 10.  
 Activités de loisirs préférées des 20-49ans  
 Coups de cœur + activités significatives

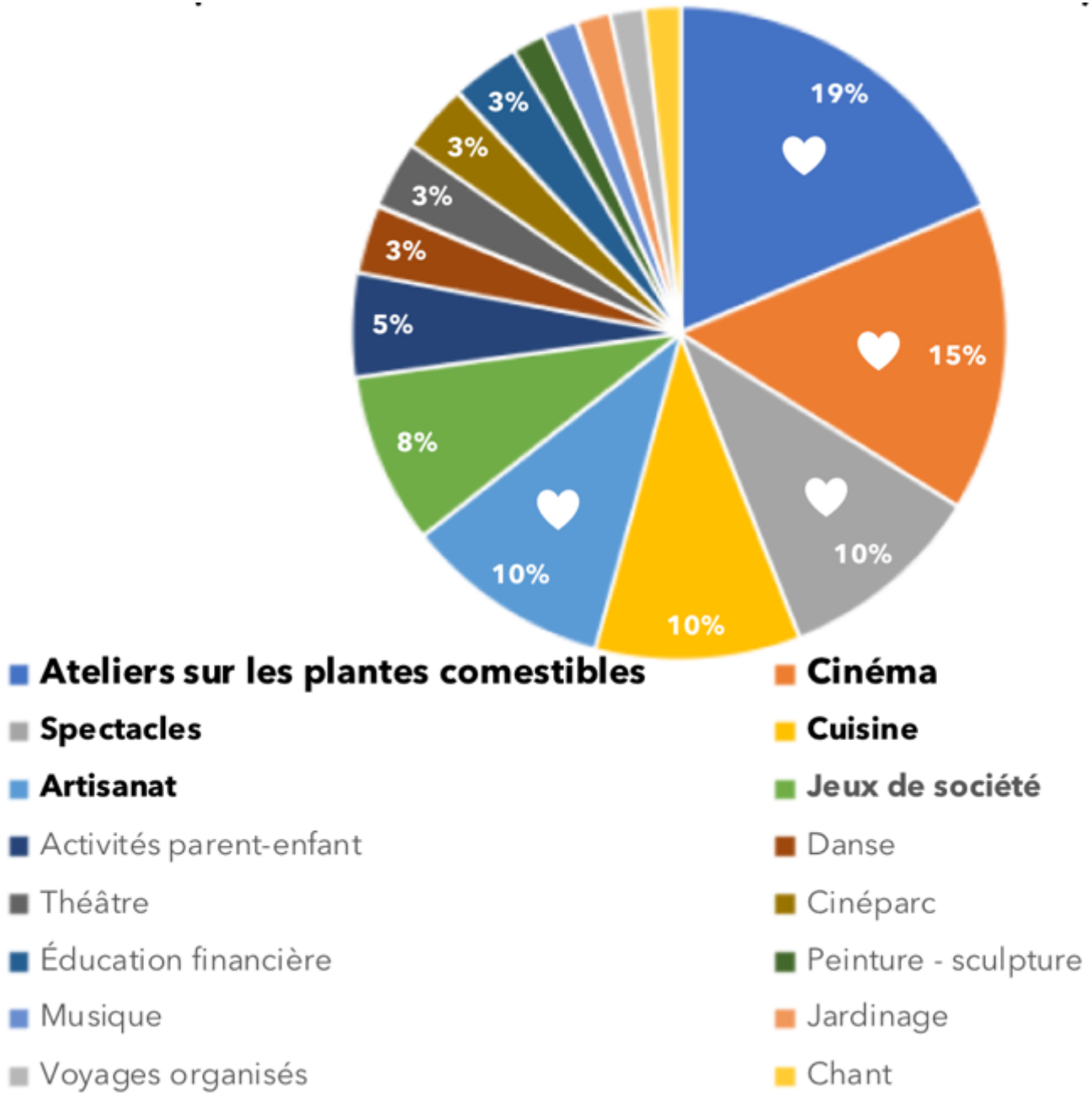
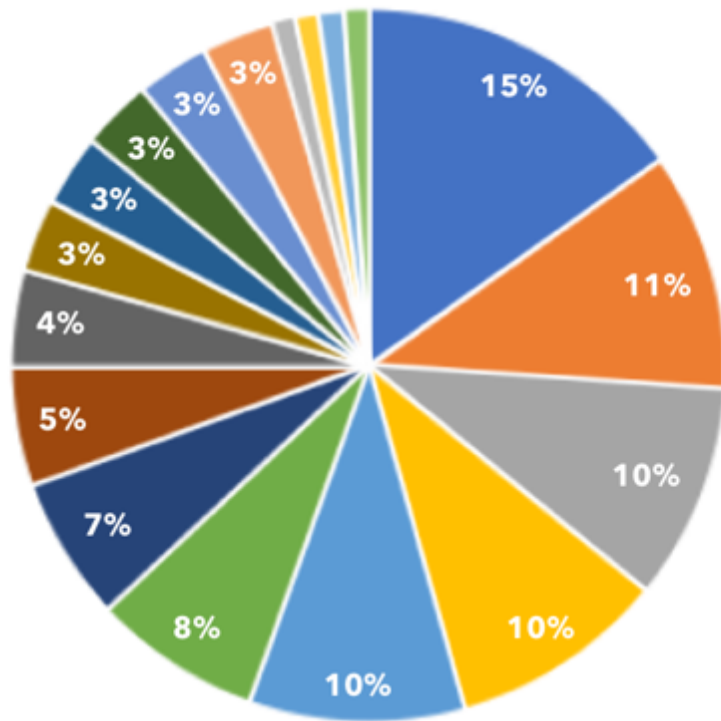


Figure 11.  
 Activités de loisirs préférées des adultes, tous âges confondus



- |   |                           |
|---|---------------------------|
| ■ <b>Ateliers sur les plantes comestibles</b>         | ■ <b>Spectacles</b>       |
| ■ <b>Cinéma</b>                                       | ■ <b>Artisanat</b>        |
| ■ <b>Jeux de société</b>                              | ■ <b>Cuisine</b>          |
| ■ <b>Danse</b>  | ■ Peinture - sculpture    |
| ■ Théâtre   | ■ Musique                 |
| ■ Jardinage   | ■ Activités parent-enfant |
| ■ Cinéparc  | ■ Éducation financière    |
| ■ Utilisation des cellulaires, tablettes, ordinateurs | ■ Astronomie              |
| ■ Voyages organisés                                   | ■ Chant                   |

Consultation citoyenne du 30 octobre 2021

Figure 12.  
 Activités de sportives préférées des 50 ans et +  
 Coups de coeur + activités significatives

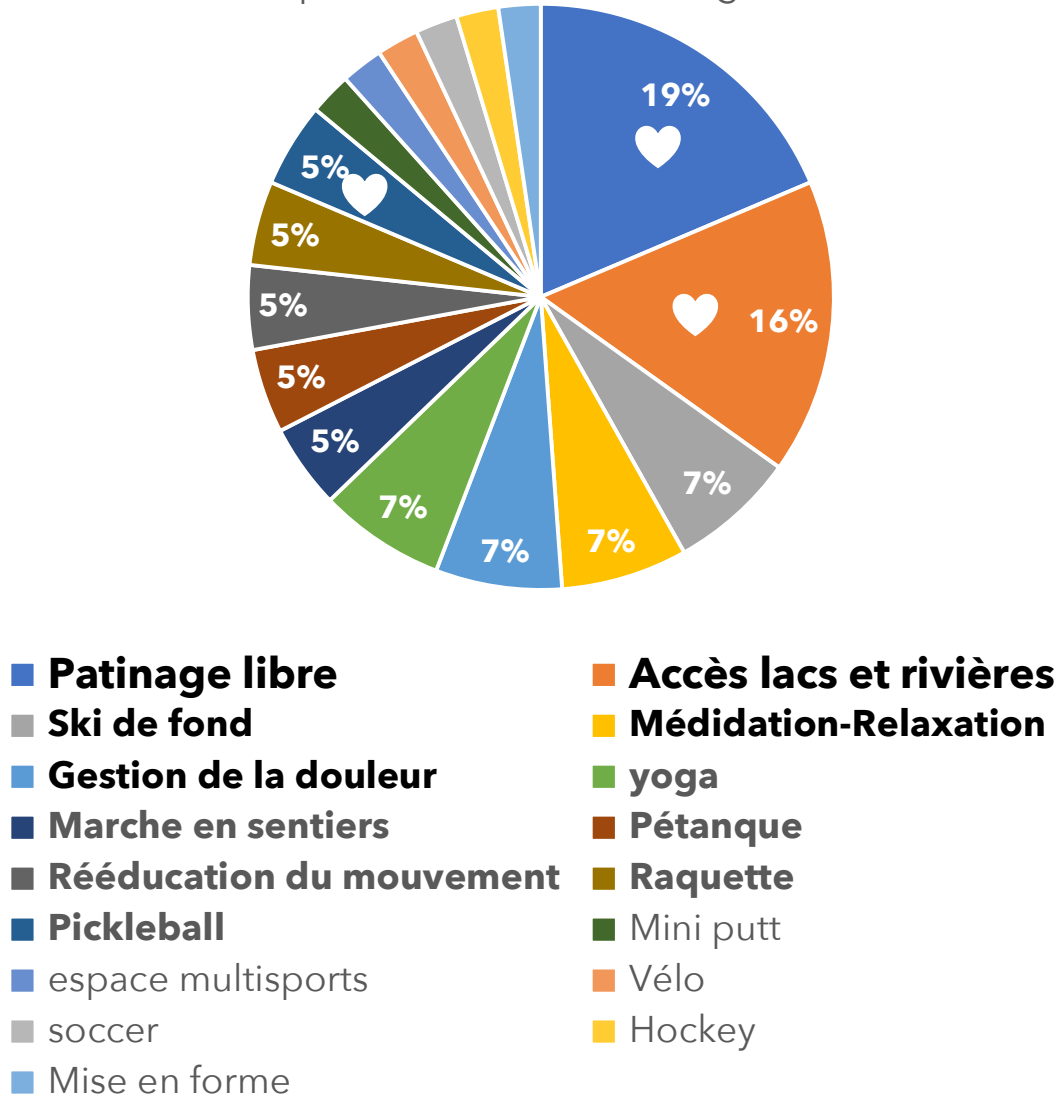
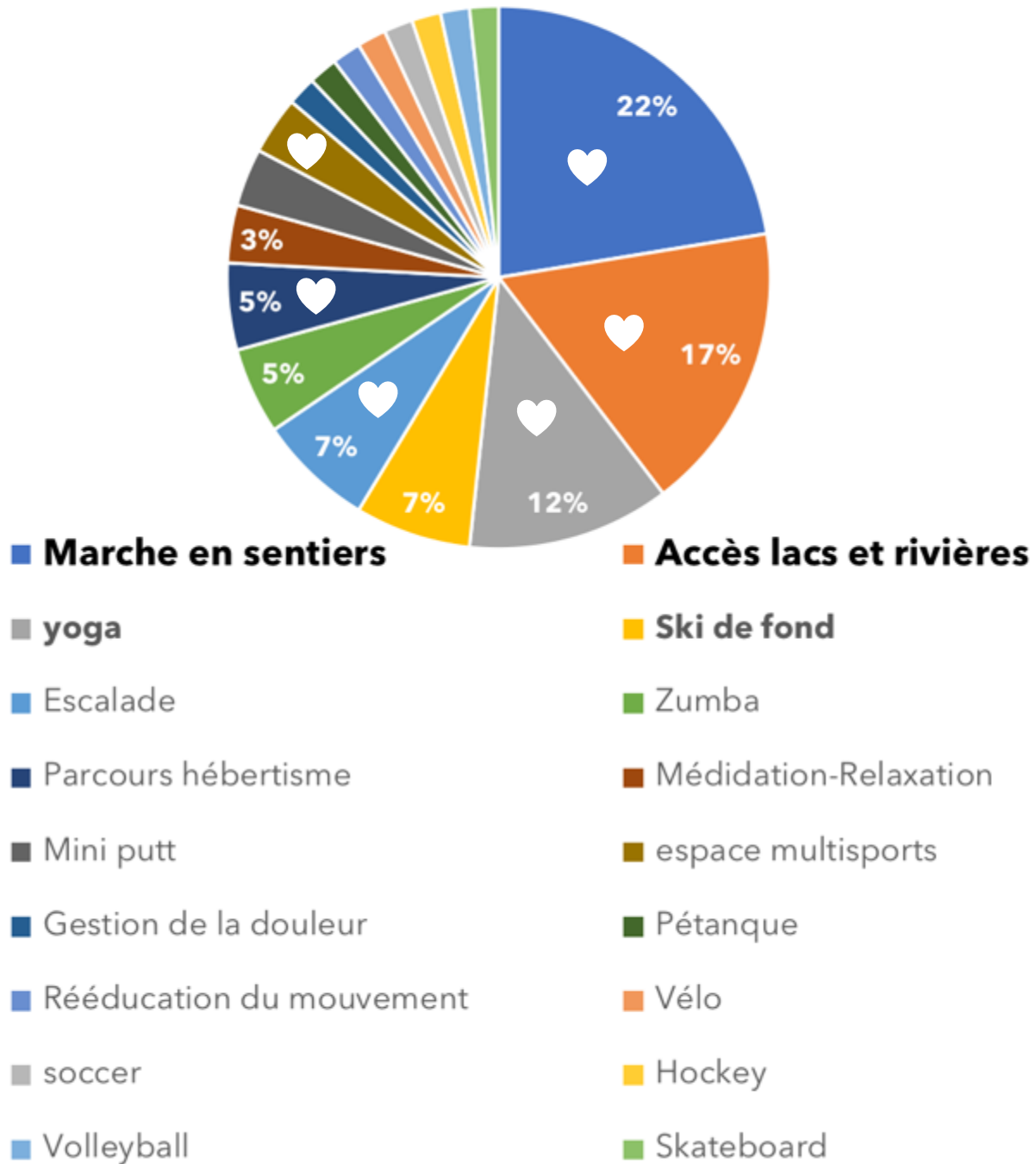
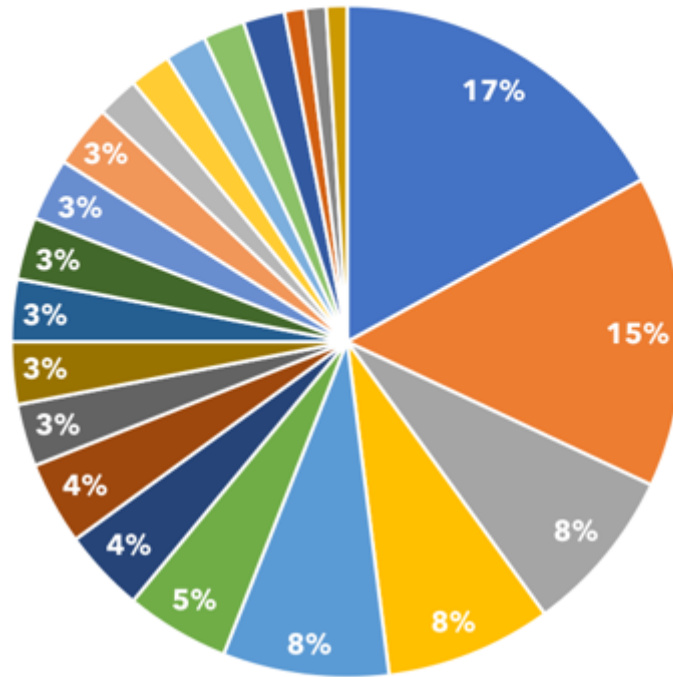


Figure 13.  
 Activités sportives préférées des 20-49 ans  
 Coups de cœurs + activités significatives



Consultation citoyenne du 30 octobre 2021

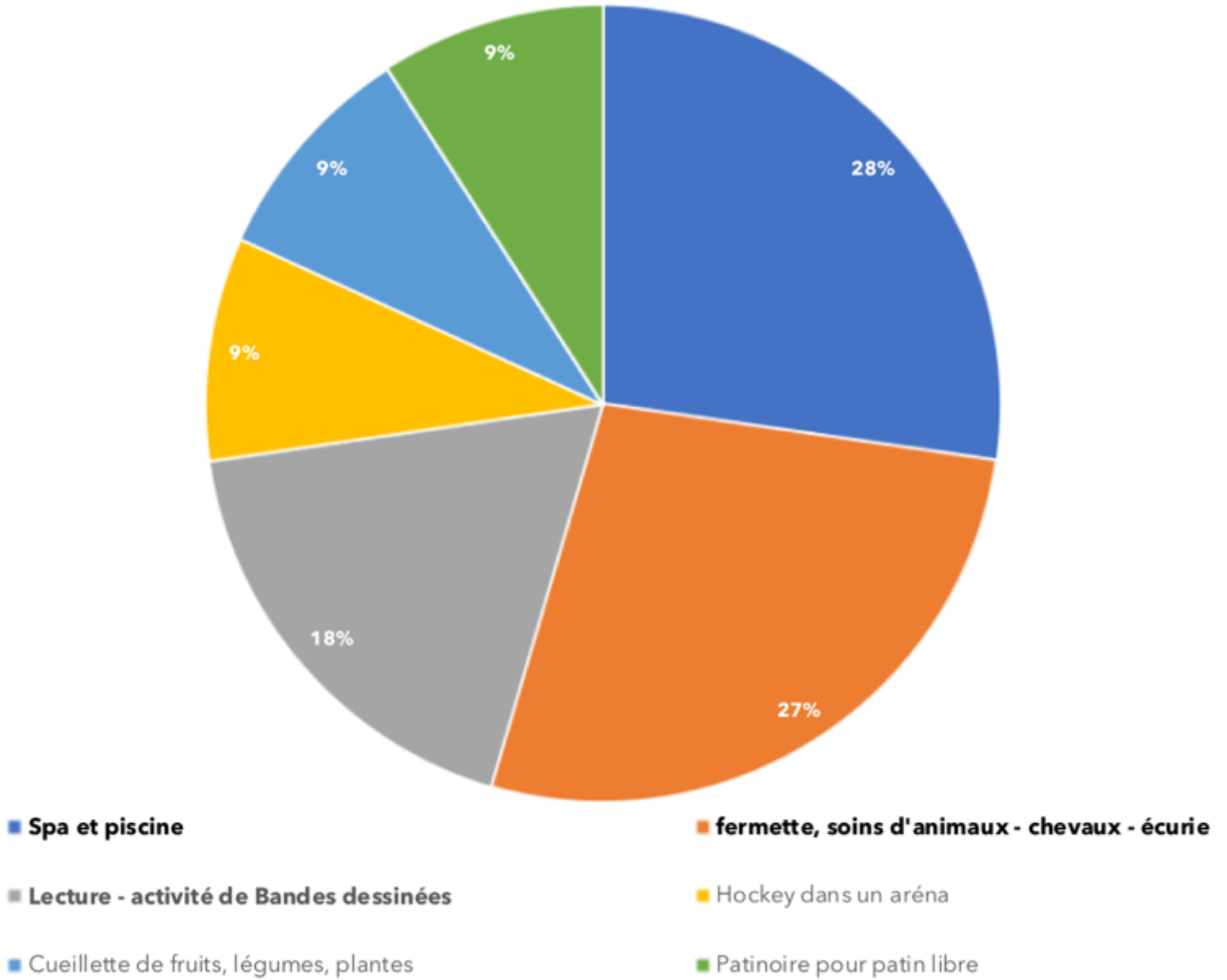
Figure 14.  
 Activités sportives préférées des adultes,  
 Tous âges confondus



- |                          |                            |                         |
|--------------------------|----------------------------|-------------------------|
| ■ Accès lacs et rivières | ■ Marche en sentiers       | ■ Patinage libre        |
| ■ yoga                   | ■ Ski de fond              | ■ Méditation-Relaxation |
| ■ Escalade               | ■ Gestion de la douleur    | ■ Zumba                 |
| ■ Parcours hébertisme    | ■ Mini putt                | ■ espace multisports    |
| ■ Pétanque               | ■ Rééducation du mouvement | ■ Vélo                  |
| ■ soccer                 | ■ Hockey                   | ■ Raquette              |
| ■ Pickleball             | ■ Volleyball               | ■ Skateboard            |
| ■ Mise en forme          |                            |                         |



Figure 15.  
Activités préférées des enfants



Consultation citoyenne du 30 octobre 2021

## RÉFÉRENCES

---

- i Statistique Canada. (2017). « Modifications aux chiffres de population et des logements, Recensement de 2016 », récupéré de : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/corr/index-fra.cfm>
- ii Statistique Canada. (2017). *Saint-Valérien, PE [Subdivision de recensement], Québec et Rimouski-Neigette, MRC [Division de recensement], Québec* (tableau). *Profil du recensement*, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
- iii Statistique Canada. (2017). *Saint-Valérien, PE [Subdivision de recensement], Québec et Québec [Province]* (tableau). *Profil du recensement*, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
- iv *Op. cit.* . Statistique Canada. (2017). *Saint-Valérien, PE [Subdivision de recensement], Québec et Rimouski-Neigette, MRC [Division de recensement]*
- v *Op. cit.* Statistique Canada. (2017). *Saint-Valérien, PE [Subdivision de recensement], Québec et Québec [Province]*
- vi Gouvernement du Québec. (2019). « Quelques constats sur la monoparentalité au Québec ». Québec : Conseil du statut de la femme, récupéré de <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/constats-monoparentalite-qc.pdf>
- vii Municipalité de Saint-Valérien. (2012). *Politique familiale et des aînés*. Récupéré de : [https://municipalite.saint-valerien.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/Politique-et-Plan-daction-St-Valerien\\_FINAL-nov-2012.pdf](https://municipalite.saint-valerien.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/Politique-et-Plan-daction-St-Valerien_FINAL-nov-2012.pdf)
- viii Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent, (2020). « RLS de Rimouski-Neigette, Fiche sociosanitaire ». *Fiche sociosanitaire par réseau local de services*. Gouvernement du Québec, récupéré de : [https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/sites/default/files/fichier/fiche\\_mrc\\_rimouski\\_2020.pdf](https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/sites/default/files/fichier/fiche_mrc_rimouski_2020.pdf)  
Mise à jour juillet 2020.
- ix *Op. cit.* Municipalité de Saint-Valérien. (2012).

---

x Wikipédia. (Dernière modification : 26 octobre 2021). « Saint-Valérien (Québec) », récupéré de : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Val%C3%A9rien\\_\(Qu%C3%A9bec\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Val%C3%A9rien_(Qu%C3%A9bec))

xi Observatoire des territoires. « Indice de vieillissement ». Récupéré de : <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/indice-de-vieillessement>

xii Op. cit. Statistique Canada. (2017). *Saint-Valérien, PE [Subdivision de recensement], Québec et Québec [Province]*.

xiii Op. cit. Statistique Canada. (2017).

xiv Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL). (2019). « Financer le transport collectif, actif et électrique », récupéré de : [http://www.crebsl.com/communiques/?id=communiqu%C3%A9\\_memoire\\_crebsl\\_chantier\\_finance\\_mobilite&a=2019](http://www.crebsl.com/communiques/?id=communiqu%C3%A9_memoire_crebsl_chantier_finance_mobilite&a=2019)

xv Op. cit. Municipalité de Saint-Valérien. (2012).

xvi Statistique Québec. (2021). « Tableau 11.1 Taux d'inflation sans les provinces et dans certaines villes, 2015-2020 et septembre et octobre 2021 », récupéré de : <https://statistique.quebec.ca/en/fichier/tableau-statistique-canadien-inflation.pdf>

xvii École de Mont-Saint-Louis - Saint-Rosaire. « École Saint-Rosaire, Saint-Valérien ». Section *Présentation*, récupéré de : <https://montstlouisstrosaire.csphares.qc.ca/presentation/>

xviii Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2020). « Regard statistique sur la jeunesse. État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans, 1996 à 2018 ». *Statistiques intersectorielles. Édition 2019 (Mise à jour)*. Gouvernement du Québec : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, ISBN 978-2-550-86011-2, récupéré de <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/regard-statistique-sur-la-jeunesse-etat-et-evolution-de-la-situation-des-quebecois-ages-de-15-a-29-ans-1996-a-2018-edition-2019.pdf>

xix Ouranos. (2021). « Portraits Climatiques 1.2.1, Carte, Bas-Saint-Laurent », récupéré de : <https://portclim.ouranos.ca/#/regions/2>

xx S. Díaz, J. Settele, E. S. Brondízio E.S., H. T. Ngo, M. Guèze, J. Agard, A. Arneth, P. Balvanera, K. A. Brauman, S. H. M. Butchart, K. M. A. Chan, L. A. Garibaldi, K. Ichii, J. Liu, S. M. Subramanian, G. F. Midgley, P. Miloslavich, Z. Molnár, D. Obura, A. Pfaff, S. Polasky, A. Purvis, J. Razzaque, B. Reyers, R. Roy Chowdhury, Y. J. Shin, I. J. Visseren-Hamakers, K. J. Willis, and C. N. Zayas (eds.). (2019). « Résumé à l'intention des décideurs du rapport de l'évaluation mondiale de l'iPBES de la biodiversité et des

---

services écosystémiques ». *Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)*. Bonn, Allemagne : IPBES secretariat, 56 pages, récupéré de : [https://ipbes.net/sites/default/files/2020-02/ipbes\\_global\\_assessment\\_report\\_summary\\_for\\_policymakers\\_fr.pdf](https://ipbes.net/sites/default/files/2020-02/ipbes_global_assessment_report_summary_for_policymakers_fr.pdf)

xxi Municipalité de Saint-Valérien. (2014). « Nouvelle construction, Programme de subventions et d'attestations ». *Saint-Valérien | Habitation durable, Édition 2014-2015. Grille de pointage On le fait*. Récupéré de : [https://municipalite.saint-valerien.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/Grille\\_Saint-ValerienHD.pdf](https://municipalite.saint-valerien.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/Grille_Saint-ValerienHD.pdf)

xxii Leclerc, D., Joncas, M., (2012). « Plan de développement durable de la Municipalité de Saint-Valérien, Bas-Saint-Laurent, 2012-2022 ». Saint-Valérien : Corporation de Développement, récupéré de : [https://municipalite.saint-valerien.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/PDDint%C3%A9gral\\_STValerien2012.pdf](https://municipalite.saint-valerien.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/PDDint%C3%A9gral_STValerien2012.pdf)

xxiii Institut National de Santé Publique du Québec (INSPQ) et Centre de référence sur l'environnement bâti et la santé (CREBS). (2021). « Logement et inégalités sociales de santé en temps de COVID-19 : des stratégies pour des logements abordables et de qualité ». Gouvernement du Québec : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, ISBN : 978-2-550-89860-3, récupéré de : <https://inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3152-inegalites-sociales-covid-19-strategies-logements-abordables-qualite.pdf>

xxiv INSPQ et CREBS. (2020). « Revitaliser les cœurs des villes et des villages ». *Collection OPUS*. n°4, Novembre 2020, Gouvernement du Québec : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, ISSN : 2562-4555, récupéré de : [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2704\\_revitaliser\\_villes\\_village\\_s.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2704_revitaliser_villes_village_s.pdf)

xxv Collectif Régional de Développement du Bas-Saint-Laurent (CRD BSL). (2021). « Bien vieillir chez soi - Contexte et méthodologie ». Recherche-action pour le maintien à domicile des aînés et la vitalité des communautés du Bas-Saint-Laurent, récupéré de : <https://www.crdbsl.org/content/documents/recherche-action-sur-le-maintien-a-domicile-des-aines-et-la-vitalite-des-communautes-rurales/2.bien-vieillir-bsl-contexte-et-methodologie.pdf>

xxvi CRD BSL. (2021). « Bien vieillir chez soi - Sommaire ». Recherche-action pour le maintien à domicile des aînés et la vitalité des communautés du Bas-Saint-Laurent, récupéré de : <https://www.crdbsl.org/content/documents/recherche-action-sur-le-maintien-a-domicile-des-aines-et-la-vitalite-des-communautes-rurales/1.bien-vieillir-bsl-sommaire.pdf>

---

xxvii Université Dalhousie, Université de Guelph, Université de la Saskatchewan, Université de la Colombie-Britannique. (2021). « Rapport annuel sur les prix alimentaires 2022 ». Récupéré de :

<https://cdn.dal.ca/content/dam/dalhousie/pdf/sites/agri-food/Food%20Price%20Report%202022%20FR.pdf>

xxviii Garon, S., Paris, M., Veil, A. (2020). « GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés, 2e édition ». Direction des communications Ministère de la Santé et des Services sociaux : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, ISBN: 978-2-550-85742-6 (version PDF), récupéré de : <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/personnes-agees/aide-financiere-organismes/municipalite-amie-des-aines>